



La culture de l'or blanc



Rapport de durabilité  
CAMPAGNES 2021-2022 ET 2022-2023





# Le coton au service du développement



La culture de l'or blanc

- 01 - Préface
- 02 - Entretien avec le Directeur Général
- 03 - Qui Sommes-Nous ?
- 04 - Notre démarche de durabilité
- 05 - Notre premier pilier
- 06 - Notre deuxième pilier
- 07 - Notre troisième pilier



## 6 PRÉFACE

**# Un contexte socio-économique et environnemental difficile pour la filière coton en Côte d'Ivoire**

## 8 ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

**# Faire preuve d'innovation pour gagner en productivité et en qualité, se mobiliser pour créer des communautés de cotonculteurs plus fortes et résilientes, et se transformer pour préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique**

## 12 QUI SOMMES-NOUS ?

**# Une entreprise historique de la filière coton en Côte d'Ivoire**

## 22 NOTRE DÉMARCHE DE DURABILITÉ

**# Servir le développement du nord-ouest de la Côte d'Ivoire grâce à la production du coton et faire de la durabilité notre priorité au quotidien**





# Sommaire



## 32 NOTRE PREMIER PILIER

### 33 # Exercer notre métier de façon responsable et durable

34 **Engagement 1** : Inscrire l'éthique et la durabilité au cœur de notre stratégie d'entreprise

40 **Engagement 2** : Accélérer notre transformation pour être une référence de qualité et d'innovation dans la filière coton

## 46 NOTRE DEUXIÈME PILIER

### 47 # Soutenir les travailleurs et les communautés locales

48 **Engagement 3** : Améliorer les conditions d'emploi et protéger les droits humains fondamentaux dans la chaîne d'approvisionnement

54 **Engagement 4** : Renforcer notre ancrage local en soutenant le développement socio-économique des régions d'implantation

## 58 NOTRE TROISIÈME PILIER

### 59 # Préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique

60 **Engagement 5** : Assurer une gestion responsable des unités industrielles pour réduire notre empreinte environnementale

66 **Engagement 6** : Innover pour accompagner l'essor d'une agriculture raisonnée dans les zones cotonnières





## Un contexte socio-économique et environnemental difficile pour la filière coton en Côte d'Ivoire

En effet, nous avons connu une infestation massive d'une nouvelle espèce de jassides (insectes ravageurs), ce qui a entraîné une diminution de 54 % de la production nationale de coton, passant de 539 623 tonnes en 2021-2022 à 236 183 tonnes lors de la campagne 2022-2023.

De même, nous avons fait face à une forte augmentation du prix des engrais en raison principalement de l'inflation liée à la guerre russo-ukrainienne.





Par ailleurs, les effets du changement climatique se sont intensifiés. Ils se caractérisent par une pluviométrie moins favorable, parfois insuffisante ou en excès. Ceci nuit aux phases de développement du cotonnier, favorise l'évolution du complexe parasitaire et affecte la qualité du coton en cas d'abondance et de prolongement des pluies en fin de cycle de la culture.

Enfin, face à l'engouement conjoncturel pour la culture du maïs dû à l'embellie des cours, la filière cotonnière a enregistré une perte du nombre de producteurs et des surfaces de coton cultivées.

En dépit de ce contexte difficile, nous avons maintenu notre position de leader dans la production du coton en Côte d'Ivoire et nous avons poursuivi notre transformation, au moyen de l'innovation sociale et environnementale, pour répondre aux nouveaux besoins et enjeux, ainsi que pour être une référence de qualité dans notre filière.

Plus largement, nous nous sommes mobilisés auprès de nos agriculteurs pour les aider à faire face à cette crise et nous avons continué de contribuer à l'amélioration du niveau de vie de leurs communautés.

Ceci nous permet d'avancer ensemble, et de construire un avenir rassurant, où chaque ambition peut s'épanouir durablement.




# Entretien avec le Directeur Général



Jean-Charles Sigrist





**Faire preuve d'innovation pour gagner en productivité et en qualité, se mobiliser pour favoriser des communautés de cotonculteurs plus fortes et résilientes, et se transformer pour préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique**

**À fin 2023, où en êtes-vous dans le déploiement de votre politique de durabilité ?**

Nous avons parcouru du chemin depuis le lancement de notre politique de durabilité en 2021.

Plusieurs ateliers ont été organisés en 2022 pour fédérer et responsabiliser les collaborateurs autour de cette nouvelle démarche. De même, une feuille de route comportant les priorités identifiées et les actions à mettre en œuvre par Ivoire Coton a été également élaborée.

Dans ce contexte, plusieurs projets sont en cours de mise en œuvre. Citons par exemple le lancement du Plan Net Zero Carbone pour atténuer notre empreinte carbone et de l'application Digit Agri pour améliorer la transparence dans notre chaîne d'approvisionnement.

Souhaitant inscrire la responsabilité sociétale au cœur de notre stratégie d'entreprise et de notre modèle de développement, nous avons aussi maintenu notre alignement avec les deux meilleurs standards de la filière. Nous avons donc renouvelé notre certification CmiA (Cotton made in Africa) pour les récoltes 2023/2024 et 2024/2025, et nous sommes en cours de certification à la nouvelle norme Better Cotton pour une partie de notre production de coton.

L'élaboration de ce deuxième rapport de durabilité s'inscrit aussi dans le cadre de cette politique. S'inspirant des bonnes pratiques de reporting extra-financier, il permet aux lecteurs de découvrir en détail l'ensemble des projets et initiatives que nous avons déployés lors de ces deux dernières campagnes.



**Dans un contexte socio-économique et environnemental difficile pour la filière coton, quelles ont été les actions entreprises par Ivoire Coton ces deux dernières années pour répondre à son ambition de « servir le développement du nord-ouest de la Côte d'Ivoire grâce à la production du coton » ?**

En effet, la filière coton en Côte d'Ivoire a fait face à d'importants défis qui ont impacté négativement sa performance ces dernières années : attaque d'une nouvelle espèce de ravageurs, hausse du prix des engrais, incidents météorologiques, etc.

Dans un tel contexte, et pour répondre à notre ambition de servir le développement du nord-ouest de la Côte d'Ivoire grâce à la production du coton, nous avons dû faire preuve d'innovation pour gagner en productivité et en qualité.

Nous nous sommes mobilisés davantage pour favoriser des communautés de cotonculteurs plus fortes et résilientes, et nous avons accéléré notre transformation pour préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Tout d'abord, nous avons été plus que jamais engagés sur le terrain, aux côtés des producteurs pour faire face à la crise des jassides, et nous avons scrupuleusement suivi les recommandations des organes de la filière en matière de choix de produits et de fréquence de traitement phytosanitaire.

Divers investissements ont été réalisés et de nouvelles politiques et procédures de production et de maintenance ont été mises en place dans nos usines pour nous permettre d'être plus performants et de produire un coton de meilleure qualité.

Nous avons aussi instauré de nouvelles mesures pour encourager les producteurs à produire un coton graine de meilleure qualité, les aidant par la même occasion, à prospérer. Citons par exemple la mise en place d'une prime d'homogénéité, l'amélioration du parcours technique et le renforcement des actions de sensibilisation.

Nous avons initié de nouveaux projets pour accélérer la mécanisation des cultivateurs et réduire ainsi la pénibilité au travail. Nous avons aussi poursuivi nos initiatives communautaires, notamment en faveur du désenclavement et de l'accès à l'eau.

Enfin, nous avons continué de coopérer avec les acteurs de la filière pour plus de partage d'expérience en matière de recherche et d'innovation, et nous nous sommes notamment impliqués dans le projet « Qualité Coton Origine Côte d'Ivoire » pour l'amélioration de l'origine Côte d'Ivoire, à travers notamment l'élaboration d'un manuel de procédures en 2024.

**Les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir en Côte d'Ivoire et dans le monde. Qu'avez-vous fait pour améliorer votre impact dans ce domaine ?**

En effet, la Côte d'Ivoire n'est pas épargnée par le changement climatique et les phénomènes météorologiques imprévisibles qui y sont liés.

La culture du coton en Côte d'Ivoire a néanmoins un impact environnemental moindre que celle pratiquée en Amérique ou en Asie. Sa culture sans irrigation (pluviale), avec peu d'engrais, peu d'insecticides et d'herbicides consommés par hectare, ainsi que des semences non OGM, contribue moins au réchauffement climatique et dégrade dans une moindre mesure la santé des sols et la biodiversité. Il n'en demeure pas moins que des améliorations peuvent être apportées.

C'est pourquoi, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique constituent l'un des piliers de notre politique de durabilité, et nous avons été particulièrement actifs dans ce domaine durant les deux dernières campagnes.

En effet, dans la continuité des engagements de notre actionnaire le Réseau Aga Khan pour le Développement (AKDN), nous enregistrons nos émissions depuis 2021 et avons lancé en 2023 le Plan Net Zero Carbone, une démarche ambitieuse pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030.

Nous avons prévu des investissements de 1,4 milliard FCFA dans des projets d'efficacité énergétique, de transport durable, et de gestion des déchets, pour nous permettre d'atteindre une réduction de 2 077 tonnes de CO2 en 2030.

De même, nous avons poursuivi notre démarche de restauration des sols et de gestion durable de la fertilité des terres, en encourageant les agriculteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement telles que la rotation des cultures, l'utilisation des engrais organiques, du compost et des plantes de couverture.

Nous avons aussi entrepris plusieurs innovations dans ce sens, tels que l'expérimentation du Biochar, la mise en place du projet « G-FERTILS » pour améliorer la santé des sols et du projet « MecaWat » pour assurer la mise au point de systèmes agroécologiques.

### **La traçabilité de la chaîne d'approvisionnement est au cœur des questions de durabilité, que faites-vous pour avoir meilleure connaissance et surveillance des producteurs de coton ?**

Alors que les entreprises occidentales du secteur textile cherchent à bannir le coton issu de pratiques non responsables de leurs chaînes d'approvisionnement pour répondre aux préoccupations des consommateurs, la question de la traçabilité est devenue un enjeu clé dans notre filière.

Chez Ivoire Coton, nous prenons très au sérieux cette question et travaillons sur l'amélioration de la traçabilité de notre chaîne d'approvisionnement depuis quelques années.

Nous géolocalisons systématiquement les parcelles des agriculteurs. Dotés d'appareils GPS, les conseillers agricoles peuvent en effet mesurer les surfaces des exploitations et croiser leurs recensements avec les déclarations faites par les agriculteurs.

Dans le cadre de la Sub-Saharan Cotton Initiative (SSCI) qui est financée par la GIZ (Coopération Allemande), nous participons au projet Cotton4Impact qui vise à accompagner la traçabilité de la production dans la chaîne de valeur du coton d'ici fin 2024.

Ceci nous a aidé à mettre en place une application mobile appelée Digit Agri en 2023, qui nous permet de numériser l'enregistrement des opérations agricoles et des crédits, d'améliorer la communication entre les encadreurs et les producteurs, et d'avoir une traçabilité de la production de coton.

Désormais, notre chaîne d'approvisionnement en coton est 100 % traçable et numérique.







Qui sommes-nous ?

Une entreprise historique  
de la filière coton en  
Côte d'Ivoire



# Notre profil

## Historique

1998

### Acquisition du lot Nord-Ouest

Suite à la décision de l'état de Côte d'Ivoire de se désengager des activités productrices d'une part, et libéraliser la filière coton d'autre part, le lot Nord-Ouest a été acquis en 1998 par le consortium formé par l'Institution IPS (WA) et la société Paul Reinhart AG, une société suisse de négoce de coton.

août  
1998

### Création de la Société Ivoire Coton.

Pour gérer ce lot, le consortium a créé, le 23 août 1998, la société Ivoire Coton avec un capital de 15.122.000.000 F CFA détenu par FILTISAC (42%), Paul Reinhart AG (26%), IPS (WA) (17%), la DEG (15%) une banque allemande (filiale de la KfW), qui a été remplacée en 2016 par Oikocredit.

Juin  
2008

### Acquisition de l'usine de M'Bengue

En 2008, Ivoire Coton a acquis, suite à la liquidation de l'ex LCCI, le lot M'Bengue.

Une société d'exploitation dénommée M'Bengue Coton a été créée en juin 2008 pour la gestion de ce lot.

M'Bengue Coton, société anonyme avec Conseil d'Administration et Direction Générale était une filiale d'Ivoire Coton.

Juin  
2012

### Fusion M'BENGUE COTON avec la société Ivoire Coton

M'Bengue Coton a fusionné le 22 juin 2012 avec la société Ivoire Coton. La société Ivoire Coton est constituée à présent des unités industrielles de Boundiali 1, Boundiali 2, Dianra et M'Bengue, ainsi que des actifs mobiliers et immobiliers des Directions Régionales de Boundiali, Dianra, Odienné et M'Bengue.

## À propos

Fondée en 1998, Ivoire Coton est une entreprise historique née de la libéralisation de l'activité cotonnière et le leader incontesté dans la production du coton en Côte d'Ivoire.

Nous sommes basés dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire et nous opérons dans l'encadrement de la production et la transformation du coton graine, ainsi que la commercialisation de ses produits.

Notre entreprise figure parmi les plus grands opérateurs socio-économiques dans les zones d'implantation. A travers nos activités, nous contribuons en effet au développement des exploitations agricoles et de leurs organisations, et améliorons la qualité de vie des communautés rurales.

La totalité de la production de fibre est certifiée Cotton made in Africa (CmiA), garantissant ainsi que notre entreprise vise à promouvoir la durabilité sociale, environnementale et économique de la production de coton en Afrique, tout en offrant des avantages tangibles aux agriculteurs, aux entreprises et aux consommateurs.

Ivoire Coton est membre de l'APROCOT-CI (Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire), de l'UGECI (Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire), d'ACF (African Cotton Foundation) et de l'AFCOT (Association Française Cotonnière).

Nous sommes aussi présents au Burkina Faso, à travers notre filiale Faso Coton.

## Chiffres clés

Durant la campagne 2021-2022, nous avons assuré l'encadrement agricole de 45 543 cotonculteurs pour une surface de 154 142 hectares de coton. Nous avons produit 167 116 tonnes de coton graine, ce qui représente un chiffre d'affaires de 85,068 milliards FCFA.

La campagne cotonnière 2022-2023 a été marquée par une infestation massive de jassides. Ainsi, nous avons enregistré une baisse importante de notre production de coton, avec une surface cultivée de 128 441 hectares pour un total de 34 746 agriculteurs. Nous avons transformé 93 048 tonnes de coton graine. Ceci représente un chiffre d'affaires de 55,036 milliards FCFA.

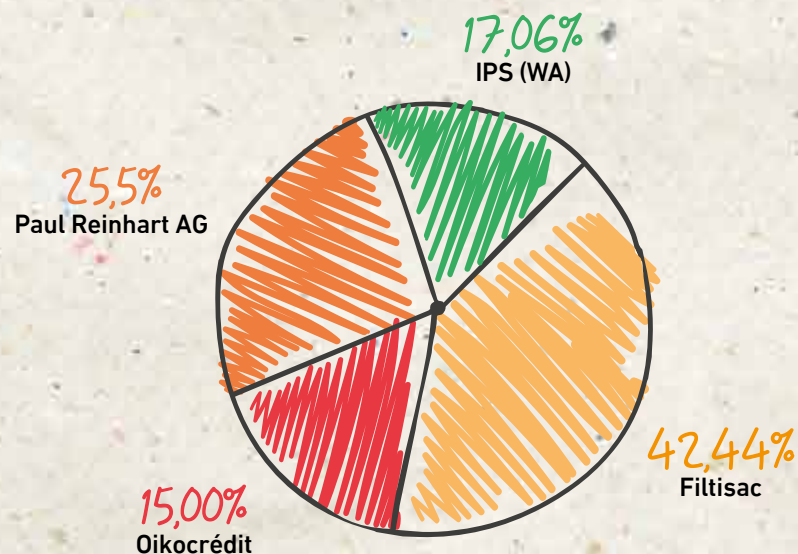
A fin 2023, nous comptons 495 collaborateurs permanents ; nous avons eu recours à 687 collaborateurs saisonniers pour la campagne 2021-2022 et 646 collaborateurs pour la campagne 2022-2023.

### CAMPAGNE 2021/2022

**45 543** cotonculteurs encadrés  
**154 142** hectares de coton cultivé  
**167 116** tonnes de coton graine transformées  
**68 800** tonnes de coton fibre commercialisées  
**85,068** milliards FCFA de CA  
**485** collaborateurs permanents  
**687** collaborateurs saisonniers

### CAMPAGNE 2022/2023

**34 746** cotonculteurs encadrés  
**128 441** hectares de coton cultivé  
**93 048** tonnes de coton graine transformées  
**39 204** tonnes de coton fibre commercialisées  
**55,036** milliards FCFA de CA  
**495** collaborateurs permanents  
**646** collaborateurs saisonniers



## Actionnariat

Ivoire Coton dispose d'une structure d'actionnariat solide et diversifiée.

Notre actionnaire de référence est Filtisac, une société de fabrication de sacs en fibre naturelle, filiale de IPS (WA), lancée en 1965 pour accompagner la croissance des exportations du café-cacao en Côte d'Ivoire.

Un autre pilier de notre actionnariat est Industrial Promotion Services (West Africa), l'institution du Réseau Aga Khan pour le développement économique (AKFED), dont la mission est de promouvoir l'initiative privée et soutenir des entreprises économiquement viables dans les pays en développement.

Paul Reinhart AG fait aussi partie de nos actionnaires historiques. C'est une société suisse de négoce de coton à l'international créée en 1788.

Enfin, la société coopérative néerlandaise d'investissement éthique, Oikocredit, a pris part à notre capital en 2016, suite au départ de la DEG de l'actionnariat.

## Nos implantations

Les activités d'encadrement agricole et industrielles d'Ivoire Coton se situent dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, à la frontière avec la Guinée et le Mali.

Dans cette région, nous avons encadré 45 543 cotonculteurs regroupés en 1 287 organisations professionnelles agricoles (OPA) lors de la campagne 2021/2022 ; et 34 746 cotonculteurs organisés en 1 117 OPA pour la campagne 2022/2023.

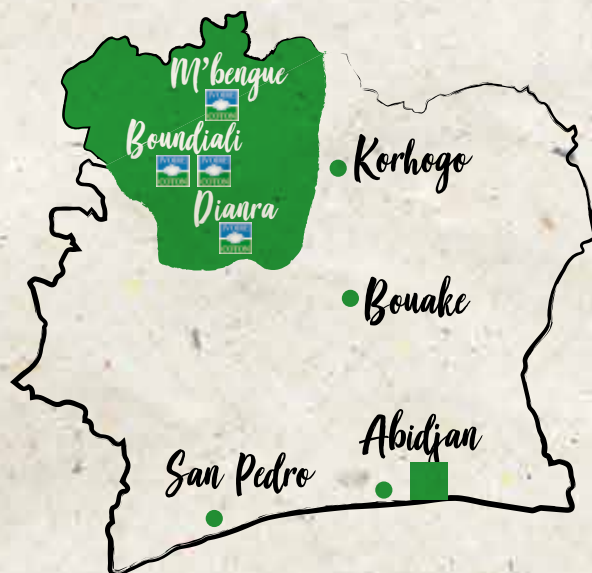
Ces derniers sont issus de plus de 900 villages répartis sur un total de 16 départements.

Les usines pour l'égrenage du coton, les unités d'appui technique (garages et ateliers), ainsi que les directions régionales sont situées dans les localités de Boundiali, Dianra et M'Bengue.

Le siège social de notre entreprise est basé à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. C'est ici que la Direction Générale et les fonctions support de notre entreprise y sont exercées.

Le classement de la fibre se fait au Centre de Classement Unique de Côte d'Ivoire (3-CCI) situé à Bouaké.

Le coton que nous exportons est acheminé aux ports de San Pédro et d'Abidjan.

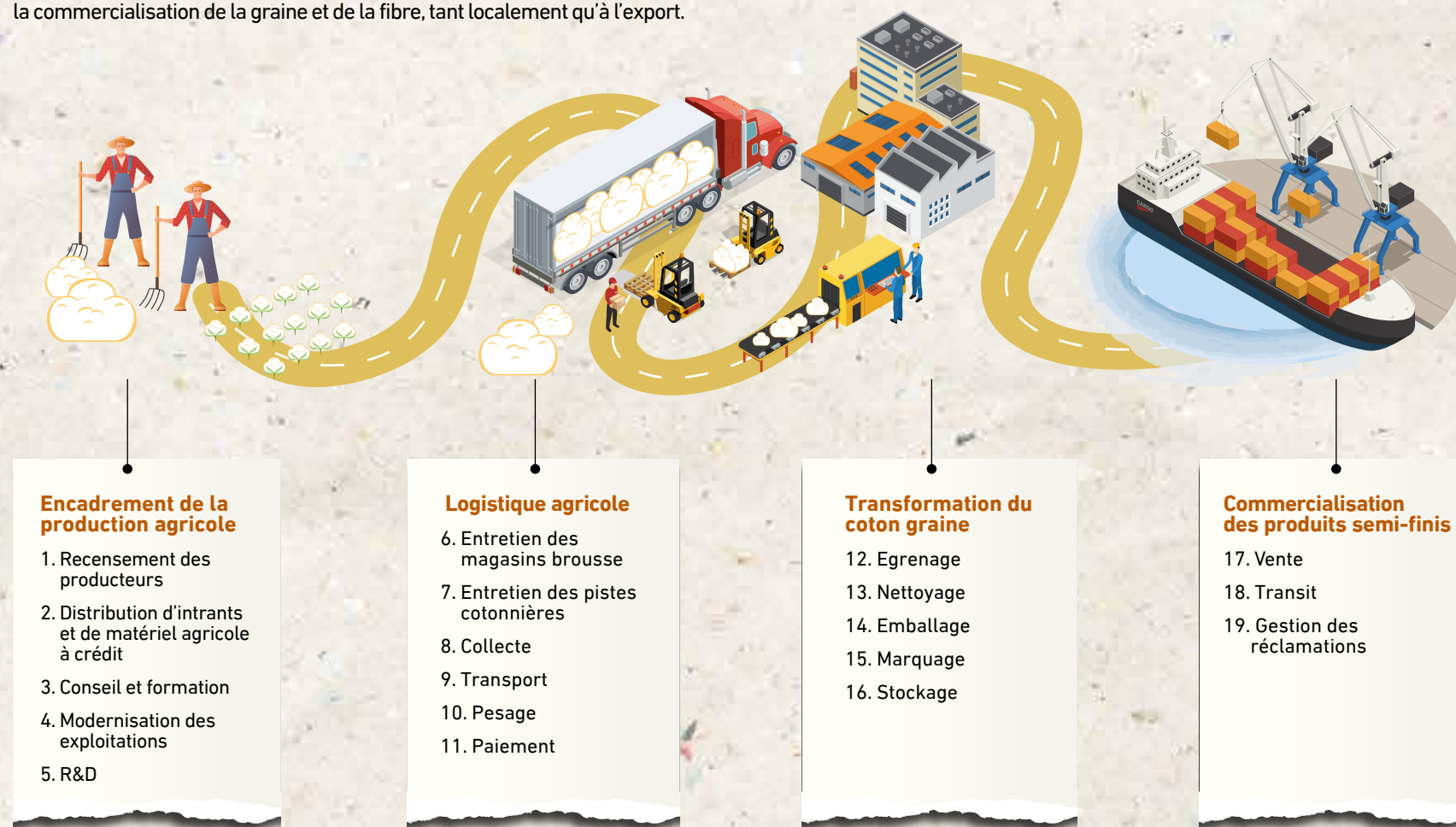




# Notre modèle de développement

## Aperçu de notre chaîne de valeur

Ivoire Coton assure l'encadrement de la production agricole, la logistique et la transformation du coton dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, ainsi que la commercialisation de la graine et de la fibre, tant localement qu'à l'export.



## Encadrement de la production agricole

Ivoire Coton assure une prise en charge complète des agriculteurs, à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

### 1. Recensement des producteurs

Nous identifions et recensons les intentions de surface des producteurs, ainsi que leurs besoins en intrants.

Pour ce faire, nous tenons compte des résultats techniques des campagnes précédentes, des capacités et des potentialités des producteurs.

### 2. Distribution d'intrants et de matériel agricole à crédit

Ivoire Coton assure l'approvisionnement des producteurs en intrants, matériels agricoles et bœufs de culture attelée.

Nous préfinançons l'essentiel de leurs dépenses, en appui sur une politique d'octroi de crédit qui tient compte de la capacité de remboursement du producteur.

Les crédits courts termes relatifs aux intrants agricoles sont remboursés sur une campagne, tandis que les crédits moyens termes relatifs aux matériels et bœufs de culture sont remboursés sur deux ou trois campagnes pour permettre d'alléger le compte d'exploitation des agriculteurs. Les crédits consécutifs à la cession des chaînes motorisées représentent des montants plus importants et sont remboursés sur le long terme, sur un minimum de cinq campagnes.

### 3. Conseil et formation

Ivoire Coton améliore chaque année le parcours technique afin de fournir des conseils et des formations techniques aux producteurs en vue de l'amélioration continue des rendements et de la qualité, par conséquent l'amélioration de leurs revenus.

## ORGANISATION

Pour assurer l'encadrement agricole, Ivoire Coton a mis en place une organisation de proximité au sein de la Direction de la Production Agricole. Celle-ci a été organisée en régions (quatre au total) et subdivisée en zones (quinze au total), elles même composées de sections gérées par des conseillers agricoles.

Pour cela, Ivoire Coton emploie plus de 300 salariés permanents qui sont en contact direct avec les producteurs et les coopératives et ont pour mission de les accompagner dans toutes les étapes de la campagne agricole.

### 4. Modernisation des exploitations

Ivoire Coton met un accent particulier sur la modernisation des exploitations en dotant les grands exploitants de chaînes motorisées. Elle mène également une politique soutenue d'équipement des producteurs en bœufs et matériels pour développer davantage la culture attelée.

Nous avons aussi intégré dans notre politique d'encadrement, la gestion durable de la fertilité des sols en encourageant la production et l'apport de la matière organique, ainsi que la promotion des techniques de lutte antiérosive.

### 5. Recherche & Développement

La Direction de l'Appui Technique et ses services rattachés, principalement les Services Recherches et innovations et Modernisation des exploitations conduisent des expérimentations devant permettre d'aboutir à des solutions économiquement et écologiquement viables pour le producteur.

De nombreux partenariats publics et privés, nationaux et internationaux, ont été tissés afin de favoriser la Recherche & Développement, le transfert de compétences et d'expertise, ainsi que le partage de bonnes pratiques relatives à la production et la transformation de coton.

Ivoire Coton dispose aussi d'un Poste d'Observation (PO) d'une superficie de 15 ha dédié exclusivement aux activités de recherche et développement au niveau agricole.



## Logistique agricole

**Nous assurons l'entretien des magasins brousse destinés au stockage des intrants et des pistes rurales pour faciliter la collecte et le transport du coton graine des villages vers les usines.**

**L'évacuation du coton débute à la suite de la récolte, principalement dans la dernière décade du mois d'octobre pour s'achever généralement dans le mois d'avril.**

### **6. Entretien des magasins brousse**

Les magasins brousse sont des magasins de stockage des intrants (semences, engrais, insecticides, herbicides, etc...) situés dans les villages ou les chefs-lieux des zones d'encadrement Ivoire Coton ; certains magasins appartiennent aux OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) et d'autres sont les propriétés d'Ivoire Coton.

Ivoire coton assure, chaque année, l'entretien de ces magasins brousse à hauteur de 150 millions FCFA.

### **7. Entretien des pistes cotonnières**

Pour faciliter l'enlèvement de la production de coton graine et la mise en place des intrants agricoles dans les villages, nous exécutons, sur fonds propre, un programme d'entretien des pistes à chaque campagne. Cette activité étant normalement dévolue à l'Etat.

Chaque année, Ivoire coton dépense entre 200 et 250 millions FCFA dans l'entretien des pistes cotonnières et le reprofilage de certains grands axes routiers.

### **8. Collecte**

Le coton graine produit par les producteurs est bourré dans des bâches dont le poids moyen est d'environ 200 kg. Chaque producteur voit donc son coton bourré, pesé et chargé dans un camion.

Le camion est accompagné d'un ensemble de documents pour assurer la traçabilité du coton graine.

L'un des documents permet de voir, pour un camion donné, la liste nominative des producteurs ayant vendu, leurs surfaces, le nombre de bâches et la quantité vendue. Le document contient également un ensemble d'informations sur le village et la coopérative avec la signature des parties prenantes (Conseiller Agricole et représentant de l'OPA).

Cette étape est sous la supervision d'un comité de commercialisation qui s'assure du bon déroulement de l'activité. Le comité est constitué des dirigeants de coopératives, et du conseiller agricole.

### **9. Transport**

Le transport du coton est en partie effectué par Ivoire Coton.

A l'usine Boundiali 1, le transport de coton graine est assuré à 10% par le parc roulant d'Ivoire coton et 90 % par le privé. Tandis qu'au niveau des usines de Boundiali 2, de Dianra et de M'Bengue, le transport de coton graine est assuré à 35% par le parc roulant Ivoire coton et 65% par le privé. Tous les sites disposent d'une station de carburant et d'un pont bascule.

### **10. Pesage**

Le camion, une fois acheminé à l'usine pour égrenage, est pesé afin d'obtenir le poids usine qui le plus souvent est supérieur au poids obtenu sur le marché.

### **11. Paiement**

Une fois le coton pesé à l'usine, Ivoire Coton édite le listing achat avec le choix, la quantité et la valeur du coton graine. Le listing est ensuite transmis à la zone pour le traitement qui consiste à déduire le crédit agricole de la valeur brut du coton afin d'obtenir le net à payer à l'OPA (producteurs).

Le revenu net payé aux producteurs de coton se fait en tenant compte de leur crédit agricole.

Le paiement s'effectue par chèque dont l'édition se fait à la direction régionale.



## Transformation du coton graine

Les activités industrielles consistent en l'égrenage, le nettoyage, l'emballage, le marquage et le stockage du coton. Ces activités sont réalisées dans les complexes d'égrenage de Boundiali, de Dianra et de M'Bengué. Le complexe d'égrenage de Boundiali est composé de deux usines.

Des unités d'appui technique aux usines assurent la maintenance du parc roulant et des équipements industriels de toute la société. Elles sont constituées d'un garage central à Boundiali, de deux antennes de garage, l'une à Dianra et l'autre à M'Bengué, et d'un atelier de fabrication mécanique à Boundiali.

### **12. Egrenage**

Lors de l'égrenage, la fibre de coton est séparée de la graine.

### **13. Nettoyage**

Les fibres de coton sont ensuite nettoyées pour éliminer les petites impuretés.

### **14. Emballage**

Une fois nettoyées, les fibres de coton sont compressées pour former des balles de coton.

### **15. Marquage**

Les balles de coton sont ensuite marquées.

### **16. Stockage**

Avant d'être commercialisés, la fibre de coton et le coton graine sont stockés dans les complexes d'égrenage.

Chaque usine dispose de plusieurs magasins pour stocker la fibre, et de trémies pour les graines.

Des surfaces non couvertes sont également utilisées pour stocker la fibre en toute sécurité (bouches incendie ou RIA à proximité).



## Commercialisation des produits semi-finis

La commercialisation comprend la vente, le transit et la gestion des réclamations.

### 17. Vente

La fibre de coton représente un peu plus de 40% du volume de produit commercialisé mais environ 85% du chiffre d'affaires. Tandis que la graine représente un peu plus de 50% du volume de produit commercialisé mais ne constitue qu'environ 15% du chiffre d'affaires. 99% de la fibre de coton est vendue à l'export auprès d'une liste de négociants (acheteurs de matières premières) approuvée par son Conseil d'Administration, dont la grande majorité est basée en Europe. La graine est vendue aux huileries nationales. Une partie est aussi conservée pour la semence.

Les ventes sont exclusivement faites par appel d'offre en fonction des indices du marché (taux de change dollars, euros, indice coton sur le marché à terme de new York et les indices COTLOOK de Liverpool).

Les ventes sont faites sous le Règlement Général Européen (RGE), et Ivoire Coton est membre de l'Association Française Cotonnière (AFCOT) depuis 1998.

### 18. Transit

Ivoire Coton assure l'évacuation de la fibre vers les ports de San Pédro et d'Abidjan.

Pour ce faire, nous faisons appel à des transitaires qui assurent le transport du coton vers l'Europe par voie maritime.

### 19. Gestion des réclamations

La Direction Commerciale est chargée de la réception, du traitement et du suivi des réclamations. Elle assure une prise en charge de toute réclamation dans un délai ne dépassant pas les 48 heures, tel que formalisé dans la procédure de traitement des réclamations.

Les réclamations relatives à la qualité du coton fibre à l'export font systématiquement l'objet d'une expertise au port, qui est mandatée par Ivoire Coton pour s'assurer de leur recevabilité en vue d'un dédommagement.

Une réclamation a été enregistrée pour la campagne 2021-2022, et deux pour la campagne 2022-2023.

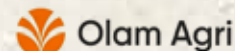
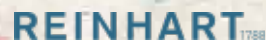
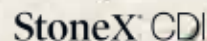
### PRINCIPAUX CLIENTS













Notre démarche  
de durabilité



Servir le développement du  
nord-ouest de la Côte d'Ivoire  
grâce à la production du  
coton et faire de la durabilité  
notre priorité au quotidien

## L'impact socio-économique de la filière cotonnière ivoirienne



**236 178 TONNES**

Le niveau atteint par la production de coton graine en 2022-2023, soit, une production de 100 129 tonnes de fibres.



**411 262 HECTARES**

La superficie cultivée en coton, représentant l'une des cultures les plus importantes du pays en 2022-2023.



**5<sup>ème</sup>**

Le Rang de la Côte d'Ivoire, en tant que producteur de coton en Afrique sur la saison 2022-2023.



**2.7 MILLIONS**

Le nombre de personnes qui subsistent grâce au coton, dont 106 667 producteurs en 2022-2023.



**310 FCFA/kg**

Le prix d'achat du coton graine au titre de la campagne 2022-2023.



La filière coton a un impact socioéconomique majeur en Côte d'Ivoire, contribuant à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à la génération de revenus, au développement rural et à la diversification économique.

**Création d'emplois :** La culture du coton génère des emplois dans les zones rurales de la Côte d'Ivoire, où la plupart des exploitations agricoles sont situées. Les agriculteurs, les travailleurs agricoles et les employés des usines de transformation trouvent du travail dans cette filière, contribuant ainsi à réduire le chômage et à améliorer les conditions de vie des populations locales.

**Revenus pour les agriculteurs :** La culture du coton offre une source de revenus importante pour les agriculteurs ivoiriens. Les bénéfices provenant de la vente du coton leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille, d'investir dans leurs exploitations agricoles et d'accéder à des services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé.

**Exportations et recettes fiscales :** La Côte d'Ivoire est l'un des principaux exportateurs de coton en Afrique de l'Ouest.

Les exportations de coton et de produits dérivés contribuent de manière significative aux recettes d'exportation du pays, renforçant ainsi sa balance commerciale. De plus, les taxes et les redevances perçues sur la production et l'exportation de coton fournissent des recettes fiscales essentielles pour le gouvernement.

**Développement rural :** La filière coton favorise le développement des zones rurales en fournissant des infrastructures et des services essentiels tels que les routes, les écoles et les centres de santé. Les investissements dans la filière contribuent également à renforcer les capacités techniques des agriculteurs à améliorer les pratiques agricoles et à promouvoir le développement durable dans ces régions.

**Diversification économique :** En plus de fournir des fibres de coton, la filière cotonnière ivoirienne produit également des sous-produits tels que les tourteaux et l'huile de coton. Cette diversification de la production contribue à créer de la valeur ajoutée et à stimuler la croissance économique à différents niveaux de la chaîne de valeur.



## Notre approche pour un secteur du coton prospère

### Mission

Notre mission est de favoriser le développement des exploitations agricoles pour garantir l'approvisionnement de nos usines, de transformer le coton graine, de commercialiser les produits semi-finis et contribuer ainsi à l'amélioration du niveau de vie des communautés rurales.

### Signature

Notre signature :

« **La Culture de l'or blanc** » met en avant sa valeur économique, sa qualité et son importance culturelle.

Comme l'or, le coton est précieux et il représente une ressource économique importante pour ceux qui le cultivent et le commercialisent. C'est pourquoi, nous nous efforçons de produire un coton de qualité supérieure, grâce à des méthodes de culture et de traitement soignées. La culture du coton a une longue histoire et une grande importance dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Nous sommes donc engagés à tenir compte des traditions agricoles et de l'héritage culturel associés à la production de coton.

### Ambition

Notre ambition est d'augmenter les superficies et les rendements, de valoriser les produits et sous-produits du coton, de commercialiser la production de manière rentable et ainsi de rester un acteur majeur de la filière coton en Afrique de l'Ouest par la fidélisation des producteurs, le professionnalisme, la réactivité du personnel tout en assurant une juste rémunération des capitaux investis et en s'inscrivant dans une dynamique de développement durable.

Nous nous positionnons également comme un acteur d'excellence sur les pratiques environnementales et sociales. Chez Ivoire Coton, nous résumons cette ambition en quelques mots : Le coton au service du développement.





## Enjeux et matérialité pour répondre aux attentes de nos parties prenantes

### **Notre démarche pour identifier les enjeux matériels**

Dans le cadre de la construction de notre stratégie de durabilité, nous avons mené une analyse de matérialité en 2021.

Nous avons tout d'abord recensé les principaux impacts de notre entreprise sur des aspects liés à la durabilité tels que la dimension sociale, sociétale, éthique, économique et environnementale.

Grâce à une écoute active des attentes de nos parties prenantes clés, nous avons ensuite identifié les enjeux prioritaires à adresser dans le cadre de nos activités pour les prochaines années.

Pour ce faire, nous avons eu recours à une expertise externe et nous nous sommes inspirés des bonnes pratiques et standards dans la filière coton, notamment les référentiels Cotton Made In Africa (CmiA) et Better Cotton, les Objectifs de Développement Durable (ODD), ou encore le cadre donné par la FAO sur les mesures de durabilité dans les systèmes de production cotonnière.

### **Présentation des enjeux matériels**

Neuf sujets clés ont pu être mis en évidence et devront être particulièrement pris en compte par Ivoire Coton pour les prochaines années.

Depuis la conduite de cette analyse de matérialité, nous avons mis en place de nombreuses actions afin de créer davantage de valeur financière et extra-financière pour notre entreprise et nos parties prenantes.

NOM DE L'ENJEU	PRÉSENTATION DE L'ENJEU
<b>Traçabilité</b>	La transparence dans la chaîne de valeur coton devient un prérequis pour un futur accès aux marchés. Les commerçants ont besoin de savoir d'où provient leur coton et s'il répond de manière conforme aux lois nationales comme internationales. Sur le long terme, les données devraient être accessibles pour tracer chaque balle de coton jusqu'au producteur afin de répondre aux attentes de leurs clients pour des produits éthiquement responsables, transformés de manière durable en respectant de bonnes pratiques environnementales et sociales.
<b>Accès à l'eau</b>	L'accès à l'eau est un bien fondamental et une condition élémentaire pour la santé. La société cotonnière favorise un accès à de l'eau potable aux populations dans ses zones d'activités.
<b>Education et sensibilisation</b>	L'éducation et la sensibilisation des agriculteurs sont cruciales car elles permettent l'amélioration des rendements et de la qualité du coton, et par conséquent l'accroissement de leurs revenus. Elles couvrent aussi bien des dimensions techniques et commerciales que des sujets tels que la protection de la santé, le respect des standards sociaux notamment l'interdiction du travail des enfants, la préservation de l'environnement, etc. Les actions d'éducation concernent aussi des jeunes, des femmes et des coopératives dans les zones rurales, à travers des formations scolaires de base, des formations pour accompagner la création et le développement de leurs activités économiques.
<b>Gestion des déchets</b>	Les intrants chimiques dans l'agriculture ont démontré leurs avantages par l'augmentation des rendements. Cependant, la manipulation de ces substances chimiques comporte des risques à la fois pour la santé des agriculteurs comme pour celle du personnel chargé de leur gestion. La pollution de l'environnement en est une des conséquences notamment dans les zones de cultures intensives cotonnières. On note l'abandon des emballages de pesticides dans les champs, à côté des habitations, etc. qui ont des effets nuisibles sur l'environnement. C'est en cela que la société cotonnière se doit de sensibiliser, former et éduquer la population sur les risques liés à la mauvaise gestion de ces produits chimiques. Au-delà des sensibilisations, la société doit chercher à réduire ces déchets.
<b>Gestion des ravageurs et des pesticides</b>	Le recours aux pesticides contre les ravageurs est encore primordial dans la culture du coton en Afrique de l'Ouest pour sa rentabilité. Malgré son utilisation raisonnée depuis des années, des risques pour la santé humaine et l'environnement demeurent. De nouvelles techniques et produits cependant existent. La société cotonnière doit les expérimenter et les adapter au contexte ivoirien tout en maintenant voire en améliorant le niveau de productivité et de rentabilité pour les producteurs.
<b>Atténuation des risques climatiques et adaptation</b>	Le changement climatique a de plus en plus d'impacts négatifs sur les petits exploitants producteurs de coton et particulièrement les ménages pauvres en zones rurales. La résilience des producteurs doit être renforcée pour maintenir les niveaux de production tout en s'adaptant aux risques climatiques. La culture du coton biologique est une des solutions notamment par son empreinte carbone plus faible que le coton conventionnel.
<b>Mécanisation</b>	La culture du coton en Côte d'Ivoire est familiale et les travaux se font essentiellement à l'aide de bœufs de trait ou manuellement. Le manque croissant de main d'œuvre et la pénibilité du travail limitent la production. Le développement d'une petite motorisation est souhaité. Elle permettrait l'introduction de nouvelles pratiques, dites de ruptures, telles que les semis directs sur couvert végétal favorisant ainsi des systèmes de production agroécologique. Un aménagement des terroirs est nécessaire ainsi que l'identification des outils les mieux adaptés aux différentes opérations culturales à motoriser. La formation des techniciens et des producteurs sera importante pour une bonne maîtrise de ces nouveaux outils. Enfin, différents modèles d'organisations pourront être proposés aux acteurs pour sa diffusion (crédit individuel, constitution d'entreprise de service, gestion collective...).

## Nos principaux engagements

Notre nouvelle politique de durabilité a été formalisée en 2021, à la suite de l'analyse de matérialité.

Nous l'avons structurée autour de 3 principaux piliers et 6 engagements pour relever les grands défis de notre filière tels que : la protection des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement, l'amélioration de la traçabilité dans notre activité, l'essor d'une agriculture raisonnée, l'amélioration des moyens de subsistance des communautés, etc.



	Objectif de Développement Durable (ODD)	
<p><b>Pilier 1 : Nos engagements pour une croissance économique plus responsable et durable</b></p> <p><b>Engagement 1 :</b> Inscrire l'éthique et la durabilité au cœur de notre stratégie d'entreprise</p> <p><b>Engagement 2 :</b> Accélérer notre transformation pour être une référence de qualité et d'innovation dans la filière coton</p> <p><b>Pilier 2 : Nos engagements envers les travailleurs et les communautés locales</b></p> <p><b>Engagement 3 :</b> Améliorer les conditions d'emploi et protéger les droits humains fondamentaux dans la chaîne d'approvisionnement</p> <p><b>Engagement 4 :</b> Renforcer notre ancrage local en soutenant le développement socio-économique des régions d'implantation</p> <p><b>Pilier 3 : Nos engagements en faveur de la préservation de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique</b></p> <p><b>Engagement 5 :</b> Assurer une gestion responsable des unités industrielles pour réduire notre empreinte environnementale</p> <p><b>Engagement 6 :</b> Innovier pour accompagner l'essor d'une agriculture raisonnée dans les zones cotonnières</p>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous	
	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
	Établir des modes de consommation et de production durables	
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	
	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	
	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser	

## Notre création de valeurs partagées

A travers notre démarche de durabilité, nous souhaitons avoir un impact positif sur nos parties prenantes et sur la société dans son ensemble. Voici quelques réalisations en faveur de la création de valeur partagée pour les campagnes 2021-2022 et 2022-2023.



## Pilier 1



**80%** de taux de participation aux réunions du CA en 2022  
75% en 2023

**1<sup>ère</sup>** société Ouest africaine à être certifiée CmiA (Cotton made in Africa) depuis 2005

**100%** traçable et numérique avec l'application Digit Agri

**68 800** tonnes de coton fibre produites pour la campagne 2021-2022 et 39 204 pour 2022-2023

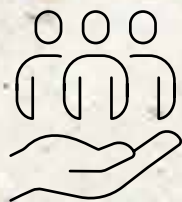
**85,5%** de coton de premier choix pour 2021-2022 et 88,3% pour 2022-2023

**41,2%** de rendement du coton graine pour 2021-2022 et

**42,13%** pour 2022-2023

**11** clients et **3** réclamations

## Pilier 2



**495** collaborateurs dont 35 femmes à fin 2023

**687** saisonniers pour 2021-2022 et **646** pour 2022-2023

Baisse de **19%** du taux de fréquence des accidents de travail entre les campagnes 2021-2022 et 2022-2023

Entre **200** et **250** millions de francs CFA dans l'entretien des pistes par an

**150** millions FCFA dans l'entretien des magasins brousse par an

Environ **48** milliards FCFA de crédit agricole total octroyé

**87** milliards FCFA payés aux producteurs (revenu brut)

## Pilier 3



Lancement du Plan Net Zero Carbone

**24,5%** de baisse des émissions de GES de 2021 à 2023

Baisse de **43%** de la production de déchets

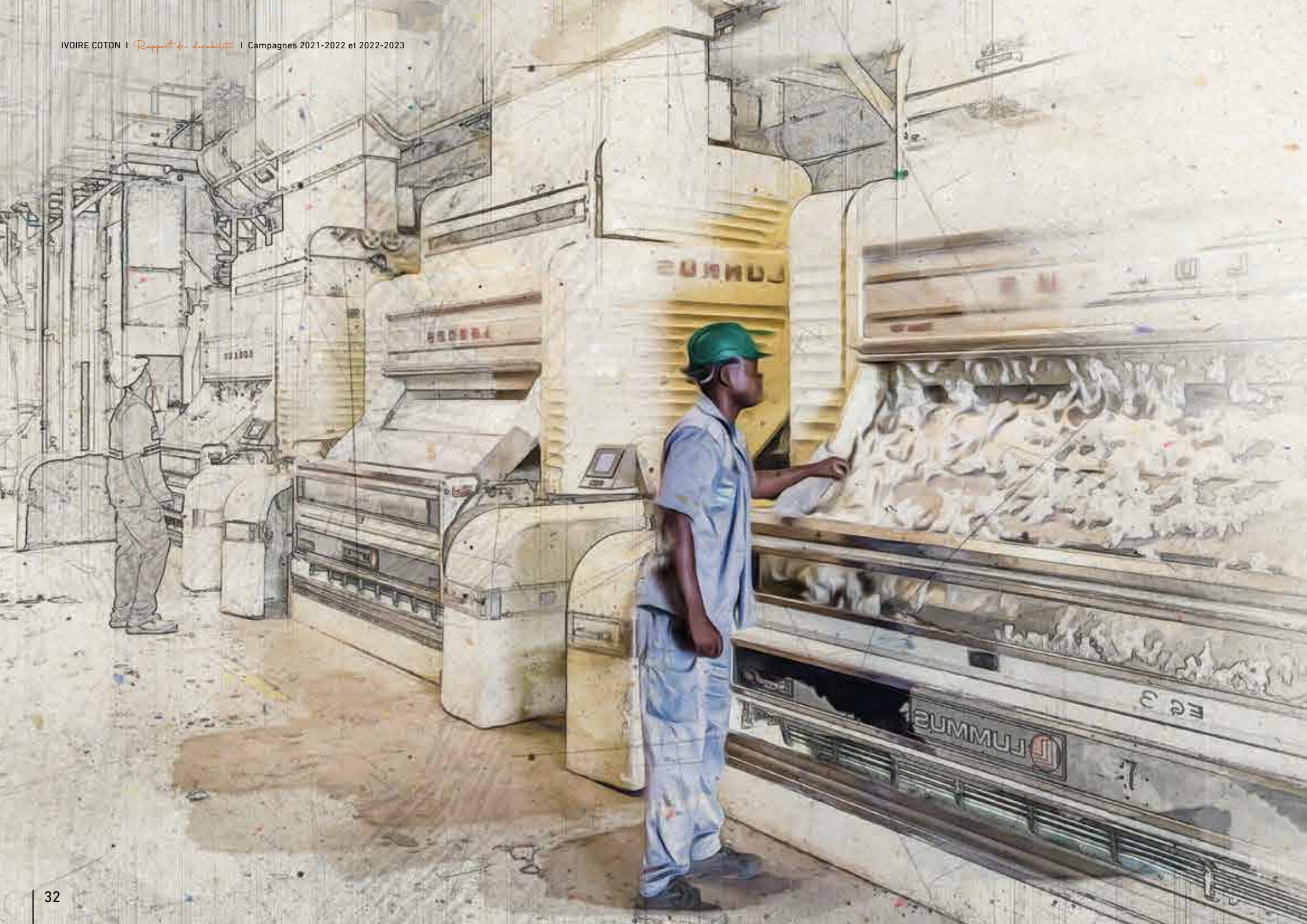
**100%** des déchets organiques valorisés

**5 750** tonnes d'engrais organiques commandés

Environ **3** tonnes de semences de plantes de couverture produites

Lancement du projet « G-FERTILS » pour améliorer la santé des sols

Participation au projet « **MecaWat** » pour assurer la mise au point de systèmes agroécologiques







# Notre premier pilier

Exercer notre métier  
de façon responsable  
et durable



# Engagement 1



## Inscrire l'éthique et la durabilité au cœur de notre stratégie d'entreprise

Ces deux dernières années, nous n'avons pas cessé de respecter les règles de bonne gouvernance, d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence afin d'assurer un développement pérenne de notre entreprise et de nos territoires d'implantation.

Nous avons continué de nous transformer pour que les questions de durabilité soient pleinement intégrées à notre stratégie d'entreprise et au cœur de notre modèle de développement.

Dans cette continuité, nous avons renouvelé notre certification CmiA pour l'ensemble de notre production de coton et nous nous sommes préparés à la nouvelle certification Better Cotton.

Enfin, nous avons pris activement part aux initiatives au sein de notre filière pour une production plus durable et responsable du coton, notamment au projet « Qualité Coton Origine Côte d'Ivoire ».

## Nos organes de gouvernance

Présidé par Monsieur Mahmoud Rajan, notre Conseil d'Administration (CA) est composé en 2023 de sept administrateurs représentant des principaux actionnaires. Ils ont été nommés à la suite de l'Assemblée Générale du 24 juin 2021 pour un mandat de deux ans renouvelables.

Le CA se réunit deux fois par an afin et chaque fois que les circonstances l'exigent pour examiner et valider les décisions et orientations stratégiques d'Ivoire Coton, ainsi que pour suivre leur bonne mise en œuvre.

En 2022, le CA a connu un taux de participation de plus de 80% tandis qu'en 2023, il était de 75%.

### PANORAMA DES ADMINISTRATEURS

**M. Mahmoud RAJAN**, Président du Conseil d'Administration

**M. Mahamadou SYLLA**, Administrateur

**M. Jürg REINHART**, Administrateur

**PAUL REINHART AG représenté par M. Thomas GLAUS**,  
Administrateur

**OIKOCREDIT représenté par M. Prévost KLA**, Administrateur

**FILTISAC représenté par M. Christian GODDE**, Administrateur

**IPS (WA)** (en attente de la nomination d'un nouvel Administrateur)

Ivoire Coton a aussi opté pour un management collégial en séparant la fonction de Président du Conseil d'Administration et celle de Directeur Général.

La Direction Générale assure le pilotage opérationnel de notre entreprise, assistée dans sa mission par le Comité de Direction, composé du Directeur Général et des quatre principaux directeurs.

### MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

1. **Jean-Charles SIGRIST**, Directeur Général
2. **Siaka DIALLO**, Directeur Général Adjoint
3. **Johanna ADOTEVI**, Directrice Commerciale
4. **Fousseny COULIBALY**, Directeur de la Production Agricole
5. **Vassiriki SAHADE**, Directeur Industriel
6. **Djary KOFFI**, Directeur de l'Appui Technique



1



2



4



3



5



6



## Renouvellement de la certification CmiA (Cotton made in Africa) pour un coton 100% durable

En 2023, nous avons renouvelé notre certification CmiA (Cotton made in Africa) pour la récolte 2023/2024 et la récolte 2024/2025.

Cette certification s'acquiert suivant un cahier des charges qui nécessite un audit agricole et un audit industriel. Un suivi rigoureux est fait tous les deux ans pour obtenir un renouvellement ou non de la certification.

CmiA est une initiative de Aid by Trade Foundation. Elle a pour mission d'améliorer les moyens d'existence, de promouvoir le développement durable, de protéger l'environnement et de garantir aux générations futures un avenir meilleur. Au cœur de l'initiative Cotton made in Africa figure la certification CmiA, qui repose sur une norme avec de nombreux critères de durabilité. Le catalogue de critères est structuré sur deux niveaux.

Premièrement, il définit des critères d'exclusion pour décider si les petits exploitants et les sociétés cotonnières peuvent participer au programme Cotton made in Africa. Ces exigences minimales comprennent, entre autres, l'interdiction de l'esclavage, de la traite des êtres humains, de toute forme d'exploitation du travail des enfants et de la déforestation des forêts primaires. De plus, l'utilisation de pesticides dangereux et de semences génétiquement modifiées est interdite.

Deuxièmement, les petits exploitants et les sociétés cotonnières produisant du coton conformément aux critères du Cotton made in Africa doivent observer une série d'indicateurs de durabilité. Ces critères ne doivent cependant pas tous être satisfaits à 100% dès le départ. Mais les agriculteurs et les sociétés cotonnières doivent préparer des plans d'amélioration et démontrer qu'ils s'efforcent de respecter pleinement les critères.

Pour ce faire, CmiA a mis en place un système d'assurance qualité pour les acheteurs, un mécanisme pour le suivi de la production, l'évaluation et l'apprentissage de nouvelles pratiques, des formations de producteurs et un renforcement des capacités des personnes qui participent à la mise en œuvre des normes.

Cette certification durable concerne environ 40% de la production africaine de coton, et est demandée par de nombreuses entreprises textiles en Europe et en Asie, car les conditions qui prévalent en Afrique rendent le coton attrayant (cueillette à la main, très bonne empreinte sur l'eau, faible empreinte carbone et sans OGM).

À cela s'ajoute le service CmiA Supply Chain, extrêmement apprécié par de nombreux clients, qui les aide à intégrer sans problème le coton dans les chaînes textiles mondiales et à en assurer la traçabilité grâce au système de suivi mis en place et garanti par CmiA.

Ivoire Coton a été la première société ouest africaine à être certifiée CmiA (Cotton made in Africa) depuis le lancement de cette initiative en 2005.

## Fin du partenariat CmiA - BCI (Better Cotton Initiative), vers une nouvelle certification du coton en Côte d'Ivoire

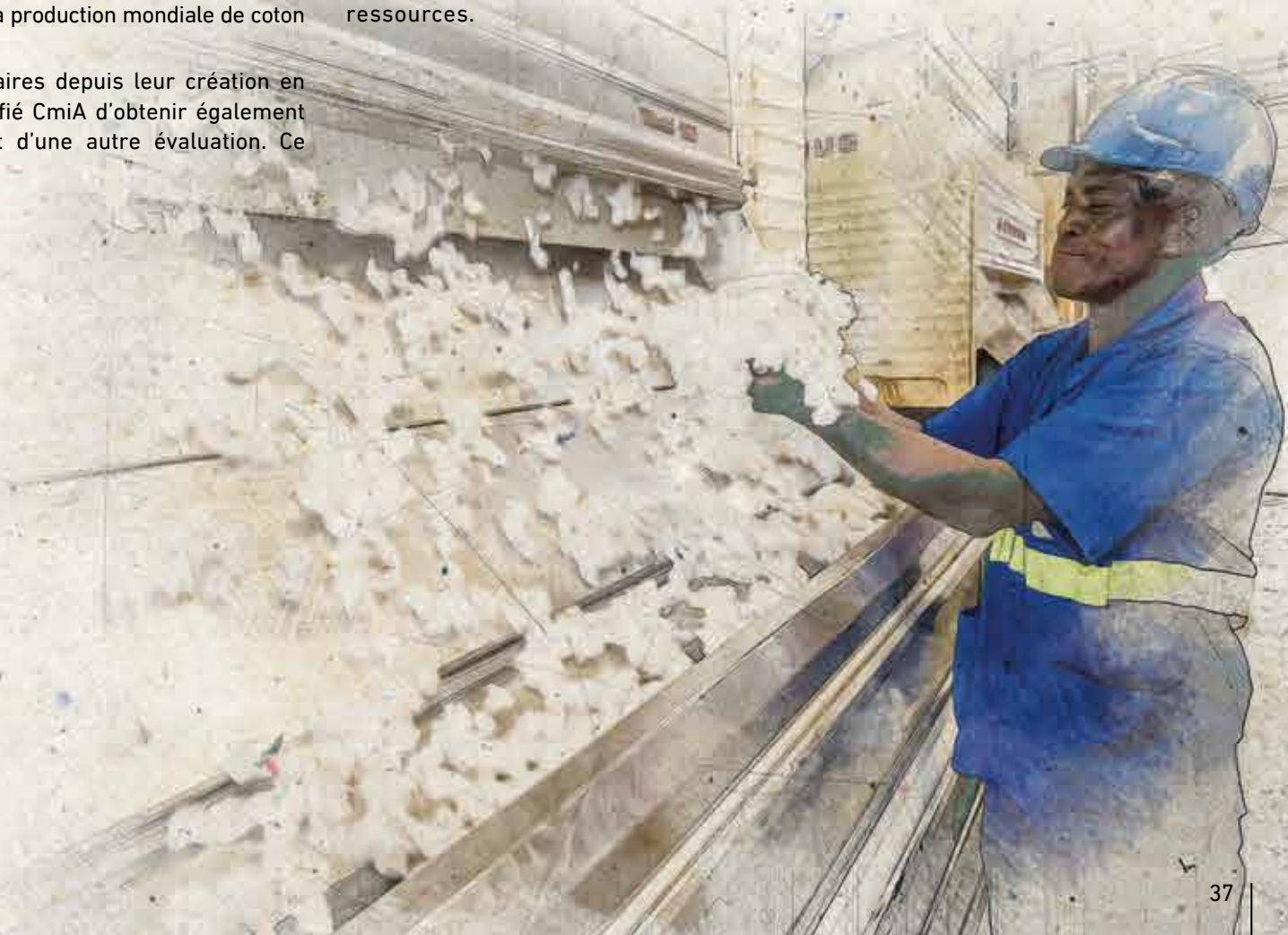
Better Cotton est une organisation à but non lucratif qui promeut de meilleures pratiques de la culture du coton dans 24 pays depuis 2005, notamment à travers la certification Better Cotton.

L'initiative représentait plus de 20% de la production mondiale de coton en 2019.

Better Cotton et CmiA ont été partenaires depuis leur création en 2005, ce qui permettait au coton certifié CmiA d'obtenir également la certification BCI, sans faire l'objet d'une autre évaluation. Ce partenariat a été rompu en 2023.

Nous sommes donc en cours de certification à la nouvelle norme Better Cotton pour une partie de notre production de coton, dans l'objectif de maintenir notre alignement avec les deux meilleurs standards de la filière.

En 2023, Better Cotton a également annoncé l'ouverture d'un nouveau programme en Côte d'Ivoire et s'est engagé à soutenir 200 000 producteurs de coton nationaux au cours de ses cinq premières années, à travers de l'animation de formations et l'allocation de ressources.



L'Association professionnelle des sociétés cotonnières de Côte d'Ivoire (APROCOT-CI) servira de partenaire stratégique de Better Cotton pour la Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, Better Cotton a organisé des ateliers en mars 2023 à Abidjan, auxquels notre Directeur Général, M. Jean-Charles SIGRIST et sa Directrice Commerciale, Mme Johanna ADOTEVI ont activement participé.

L'objectif du premier atelier était de rassembler les acteurs multipartites de la région, au sein du secteur du coton et au-delà, pour partager les expériences, les apprentissages et explorer les opportunités de collaboration, qui peuvent servir à façonner et à informer les activités et les ambitions de Better Cotton afin d'obtenir un impact tangible en Afrique de l'Ouest.

Le second atelier était centré sur la demande d'adhésion de la Côte d'Ivoire. Il a permis à Better Cotton de mesurer l'implication des acteurs de la filière cotonnière ivoirienne et prendre connaissance des actions déjà engagées.

## Notre participation au projet « Qualité Coton Origine Côte d'Ivoire »

Ces dernières années, la filière coton a connu de nombreux bouleversements dus à divers facteurs, et notamment la volatilité des cours mondiaux du coton, l'accroissement des coûts des facteurs de production, les effets néfastes du changement climatique, etc.

Des efforts de relance ont été entrepris par les acteurs privés de la filière et par l'Etat, appuyés par les partenaires techniques et financiers, notamment à travers des programmes spécifiques et par le biais de subventions des engrais et du prix d'achat du coton graine, ce qui a permis une reprise de la production qui a atteint 539 000 tonnes en 2021/2022.

Toutefois, la qualité du coton ivoirien reste une préoccupation majeure. La Côte d'Ivoire a même perdu, sur le marché international, la prime liée à la qualité de sa fibre.



Conscients que la production d'un coton de qualité reste un défi à relever pour l'amélioration de l'origine Côte d'Ivoire, les acteurs de la filière ont décidé de la création, en 2021, d'une Commission Qualité. Celle-ci rassemble l'ensemble des acteurs clés du secteur : l'État de Côte d'Ivoire, le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), l'Interprofession du Coton (INTERCOTON), l'Association Professionnelle des sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire (APROCOT-CI), la Fédération des unions des sociétés coopératives des Producteurs de la filière Coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI), le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).

En 2023, la Commission Qualité a lancé le projet « Qualité Coton Origine Côte d'Ivoire ». Ce projet couvre l'intégralité de la chaîne de valeur du coton, de la récolte à la post-récolte, en mettant un accent particulier sur l'adoption de meilleures pratiques agricoles, une gestion efficace des intrants, et l'optimisation des processus de récolte, stockage, tri et transport.

Des réformes sont en cours pour renforcer la durabilité de notre coton, assurer sa compétitivité mondiale et revaloriser les revenus des producteurs de coton ivoiriens, à travers notamment :

- L'introduction des méthodes de marquage pour assurer une traçabilité complète du coton, de la récolte au produit fini.
- L'amélioration de l'homogénéité et du classement de qualité pour réduire la variabilité intra-balle, pour assurer que chaque balle de coton offre une qualité constante et prévisible.
- La mise en place de mesures incitatives pour encourager les agriculteurs à poursuivre des pratiques durables et à produire un coton de qualité supérieure. Dans le cadre de ses activités, la commission Qualité a inscrit, en priorité dans son plan d'actions, l'élaboration d'un manuel de procédures en 2024 ; lequel permettra, dans son application, de formaliser et encadrer des processus rigoureux destinés, in fine, à la production en Côte d'Ivoire d'un coton de qualité.



« Ivoire Coton est impliqué dans le projet « Qualité Coton Origine Côte d'Ivoire », et assure la présidence du comité de classement à travers son Directeur Commercial que je suis.

Nous œuvrons ensemble avec tous les acteurs de la filière coton de Côte d'Ivoire afin que chacun comprenne le bien-fondé de cette démarche qui in fine devrait, en plus d'améliorer la qualité du coton ivoirien, bénéficier aux producteurs en améliorant leurs revenus.

En sus, il permettra de formaliser les bonnes pratiques et s'inscrit dans une volonté de démarche de progrès permanent. »

**Mme Johanna ADOTEVI, Directrice Commerciale**

## Engagement 2

### **Accélérer notre transformation pour être une référence de qualité et d'innovation dans la filière coton.**

Depuis le dernier rapport, nous avons continué d'améliorer la qualité du coton tant au niveau de la production agricole que des activités industrielles.

Nous avons instauré de nouvelles mesures pour encourager les producteurs à produire un coton graine de meilleure qualité, les aidant par la même occasion, à prospérer.

De même, nous avons poursuivi la transformation de nos usines et réalisé des investissements qui nous permettent de gagner en productivité et de disposer d'une fibre de meilleure qualité.

Innovation majeure, nous avons digitalisé l'ensemble des données agricoles, ce qui nous a permis d'améliorer la traçabilité dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nous avons aussi continué de coopérer, avec les acteurs de la filière, pour plus de partage d'expérience en matière de recherche et d'innovation.



## Mise en place d'une chaîne d'approvisionnement traçable au moyen de la digitalisation

Depuis l'année 2021, nous participons au projet Cotton4Impact, qui vise à accompagner la traçabilité de la production dans la chaîne de valeur du coton d'ici fin 2024.

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre de la Sub-Saharan Cotton Initiative (SSCI) qui est financée par la GIZ (Coopération Allemande). C'est un consortium composé de la Fondation Reinhart, des sociétés cotonnières Alliance Ginneries Limited de la Zambie et de la Tanzanie, ainsi que de notre société.

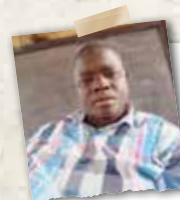
C'est dans ce contexte que nous avons lancé, en mai 2022, un important projet de digitalisation visant à numériser l'enregistrement des opérations agricoles, à améliorer la communication entre les encadreurs et les producteurs, et avoir une traçabilité de la production de coton.

Ce projet a permis de mettre en place une application mobile appelée Digit Agri en 2023. Celle-ci permet à tous les encadreurs de base de collecter et de transmettre en temps quasi-réel toutes les données de terrain à un système ERP les rendant accessibles aux autres agents d'Ivoire Coton, telles que les informations sur chaque producteur et sur les plantations, les données relatives à la pluviométrie, les intrants distribués, etc.

Nous pouvons ainsi mieux prévenir les risques sociaux, environnementaux et climatiques dans notre chaîne d'approvisionnement en coton, tels qu'en matière de déforestation et de travail des enfants.

Au-delà de l'amélioration de la traçabilité dans notre activité, cette nouvelle application nous permet de gagner un temps considérable dans le traitement des données (auparavant papier) et de sécuriser davantage les données en notre possession. De même, cela nous aide à réduire drastiquement notre consommation de papier.

Désormais, tous les conseillers agricoles utilisent cette application au moyen d'une tablette. Ils ont tous été formés à son utilisation.



« Le projet de digitalisation facilite notre travail dans la mesure où il nous évite de transporter beaucoup de documents et réduit considérablement les marges d'erreurs. Nous sommes de plus en plus efficaces et nous gagnons du temps.

De même, la traçabilité est améliorée car aucune donnée une fois saisie ne peut se perdre. Toutes les données de vérification sont consultables en un seul tenant. »

**M. Youssouf KANATE,**  
Conseiller Agricole dans la zone de Katogo



## Nos efforts pour encourager et inciter les producteurs sur la qualité du coton graine sur les dernières campagnes

Un coton graine de qualité est mieux rémunéré et permet à la filière cotonnière une meilleure valorisation de la fibre produite.

La qualité se joue à toutes les étapes de production, à commencer par la partie agricole.

C'est pourquoi, nous améliorons continuellement le parcours technique, en appui sur un programme de formation et d'accompagnement des agriculteurs.

Plus de dix formations par an sont dispensées aux agriculteurs et concernent toutes les étapes de la production agricole, jusqu'à la post-récolte et au stockage.

En 2023, et ce malgré la crise des jassides, nous avons innové avec la production de capsules vidéo visant à sensibiliser davantage les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles et la préservation de la qualité du coton graine.

Grâce à l'avènement des smartphones, ces vidéos sur le cycle cultural du coton, la récolte, le stockage et la commercialisation du coton graine, sont largement diffusées auprès des cotonculteurs.

Aussi, nous avons institué, depuis la campagne 2022-2023, une prime d'homogénéité pour encourager et inciter les producteurs et leurs organisations à faire de la qualité.

Enfin, dans le cadre du projet Cotton4Impact, nous sommes en train de mettre en place une application pilote pour envoyer des informations sur les pratiques agricoles et les prévisions météorologiques à 1 000 producteurs sur leurs téléphones portables. A ce jour, le prestataire a déjà été sélectionné.

L'idée, à travers cette phase de test, est d'évaluer quel est l'intérêt d'un tel dispositif par les cotonculteurs et son impact sur leurs pratiques au quotidien.



## Poursuite de la transformation des usines pour améliorer la performance

Divers investissements ont été réalisés au sein de nos usines depuis l'élaboration de notre premier rapport de durabilité pour nous permettre d'être plus performants et de produire un coton de meilleure qualité.

En effet, deux lint cleaner (pour nettoyer le coton graine avant l'engrenage) ont été remplacés au sein de l'usine Boundiali 2 et quatre nouveaux feeder (pour nettoyer le coton graine avant l'engrenage) ont été installés à Dianra. Nous avons aussi changé plusieurs lignes d'humidaires, ce qui améliore nettement la qualité du nettoyage de la fibre.

De plus, nous nous sommes équipés de groupes électrogènes au niveau de l'usine de M'Bengue, ce qui nous permet d'être moins impactés par les coupures d'électricité et de préserver nos équipements industriels.

Dans le cadre de notre démarche pour atténuer notre empreinte carbone, nous sommes également en train de remplacer nos climatiseurs par des systèmes Inverter, l'éclairage traditionnel par des ampoules LED, les charriots élévateurs diesel par des charriots électriques, et les moteurs de machines vieillissant par de nouveaux. Au-delà de l'impact environnemental, ces investissements ont une incidence positive sur notre productivité.

## De nouvelles procédures pour une transformation du coton de qualité

Ces deux dernières campagnes, nous avons continué de renforcer nos pratiques et de les formaliser, tel que dicté par notre système de management qualité.

De nouvelles procédures relatives à la qualité ont été éditées. À titre d'exemple, une procédure a été mise en place pour assurer un meilleur contrôle du taux d'humidité à différentes étapes du processus d'égrenage, ce qui est nécessaire pour maximiser la valeur du coton.

Nous avons aussi amélioré notre politique de maintenance au niveau des usines, notamment avec la formalisation d'une fiche de maintenance uniformisée, permettant une approche commune à toutes les usines et des contrôles renforcés par notre service de maintenance. Nous nous sommes aussi dotés d'un nouveau logiciel de maintenance prédictive (Movipack) ce qui nous permet de mieux identifier les dysfonctionnements au niveau de nos équipements.

Pour nous aider à renforcer notre système de contrôle qualité dans les usines, nous avons fait appel à un expert international. Celui-ci a notamment formé les agents chargés du contrôle qualité du coton graine, il nous a assisté dans l'élaboration du manuel des procédures qualité coton graine, fibre et graine et dans la mise en place de notre plan de maintenance.

Enfin, nous avons mis en place un comité de gestion des crises et formalisé notre démarche pour nous permettre de réagir adéquatement en cas de crise.

## Une coopération renforcée avec tous les acteurs pour favoriser l'innovation

Notre entreprise coopère depuis toujours avec les différents acteurs privés et publics, en Côte d'Ivoire et à l'international, notamment sur le continent africain dans une dynamique de coopération sud-sud.

Nous entretenons des relations étroites avec les organes de gestion de la filière tels que le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Coton (INTERCOTON) et l'Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire (APROCOT-CI).

Nous comptons parmi nos partenaires historiques le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), le Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA), l'Association Cotonnière Africaine (ACA), Aid By trade Foundation (AbTF), l'African Cotton Foundation (ACF) et l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA).

Chaque année, de nouveaux partenariats sont tissés pour favoriser encore plus le transfert de compétences et d'expertise, ainsi que le partage de bonnes pratiques relatives à la production et la transformation de coton.

Depuis 2021, nous sommes partenaires de la GIZ dans le cadre de la Sub-Saharan Cotton Initiative (SSCI), et nous avons lancé le projet Cotton4Impact en novembre 2022 qui vise à améliorer la traçabilité de la production du coton. Notre collaboration s'est poursuivie en 2023 avec la mise en place de l'application Digit Agri.

En 2023, nous avons aussi tissé un partenariat avec l'African Cotton Foundation (ACF) pour la mise en œuvre du projet G-Fertils qui vise à améliorer la fertilité des sols.

Par ailleurs, nous comptons parmi nos partenaires le CIRAD et l'Etat français, avec qui nous avons lancé en 2023 le projet « MecaWat » (Mechanization and Work in Agroecological Transitions) afin de contribuer à la mise au point de systèmes agroécologiques.

## Participation au programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique

Le Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA) est une association regroupant les Instituts de Recherche, les Sociétés Cotonnières et/ou Interprofessions et les Organisations de Producteurs de coton de huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le Programme travaille dans le domaine de la recherche et du développement, en matière de gestion intégrée des ravageurs du cotonnier, de la fertilité des sols, de l'amélioration variétale et du renforcement des capacités de tous les acteurs de la filière coton.

En tant que membre, nous participons activement aux différents travaux menés et nous avons pris part, en avril 2023 à Grand Bassam, à la 15ème réunion bilan du PR-PICA.

Cette réunion avait pour objectif de faire le bilan du déroulement de la campagne cotonnière 2022/2023 dans les pays membres du programme et de présenter les résultats des travaux de recherche-vulgarisation menés au cours de la campagne 2022/2023, et les perspectives en matière de gestion intégrée de la production cotonnière (gestion des ravageurs, de la fertilité des sols et la problématique des nouvelles variétés adaptées aux variations climatiques).

Elle a également été l'occasion de partager les informations sur la situation de la production cotonnière dans la sous-région, notamment les solutions pour une amélioration des rendements au champ et donc des revenus des producteurs, et de faciliter la tenue de rencontres B2B entre les chercheurs, les sociétés cotonnières, les cotonculteurs, les partenaires techniques et financiers et les firmes agro-pharmaceutiques.

### Visite de la SONAMA au Bénin pour un partage d'expérience sur la mécanisation des agriculteurs et l'amélioration de la fertilité des sols

En novembre 2023, une délégation conduite par le Directeur Général d'Ivoire Coton (composée d'agents d'Ivoire Coton et de producteurs), s'est rendue au Bénin dans le cadre d'une visite d'études auprès de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SONAMA).

C'est une structure créée initialement par l'Etat béninois qui consent de gros efforts pour aider les producteurs à mécaniser et moderniser leur agriculture en leur facilitant l'accès aux équipements de mécanisation, à la petite irrigation et à la formation.

La visite avait pour objectif de faire l'état des lieux de la mécanisation agricole qui a connu de grandes avancées au Bénin et des innovations en cours dans le cadre de l'amélioration de la fertilité des sols par de nouvelles techniques de travail du sol.

La délégation a effectué des visites de terrain, notamment :

- Le site de Ouidah : où la délégation a pu observer la gamme de tracteurs et d'outils de la SONAMA.
- Le Centre Permanent d'Expérimentations (CPE) de Parakou qui abrite les expérimentations du projet TAZCO où un essai de collection ou de production des plantes amélioratrices et un essai de rotation de cultures Coton/Maïs associé au stylosanthes/Sorgho associé au soja sont mis en place.
- Le site de démonstration de Parakou où la délégation a assisté à la 2<sup>ème</sup> édition de la journée des récoltes mécanisées au cours de laquelle la récolte mécanisée du coton, du maïs et du soja a été présentée.
- Une exploitation paysanne d'une superficie de 10 ha où est pratiquée l'agriculture de conservation des sols avec le stylosanthes et le mucuna.

Grâce à ce partage d'expérience, Ivoire Coton va pouvoir acquérir des matériels et des équipements agricoles de la SONAMA afin de les tester sur les postes d'observations de M'Bengue et de Boundiali. Elle pourra également expérimenter de nouveaux itinéraires techniques incluant les plantes amélioratrices lors des prochaines campagnes.





 Notre deuxième pilier

Soutenir les travailleurs  
et les communautés locales



## Engagement 3

### Améliorer les conditions d'emploi et protéger les droits humains fondamentaux dans la chaîne d'approvisionnement

Ces dernières années, notre politique RH active nous a permis d'améliorer les conditions de travail de nos travailleurs, notamment en matière de revenu, de formation et d'évolution.

Nous avons également réussi à titulariser l'ensemble des saisonniers dans la production agricole, permettant d'offrir des emplois durables dans les régions les plus isolées de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, nous avons redoublé d'efforts en matière de SST, avec de nouvelles actions et une sensibilisation renforcée au port des EPI dans nos usines.

Au niveau de la chaîne d'approvisionnement, nous nous sommes fortement mobilisés pour accélérer la mécanisation des cultivateurs et nous les avons davantage accompagnés à transformer leurs pratiques agricoles, réduisant ainsi la pénibilité au travail.

Enfin, nous avons sensibilisé davantage les communautés d'agriculteurs aux risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires.



## Poursuite de l'amélioration des conditions de travail de nos salariés

Chez Ivoire Coton, nous nous mobilisons pour améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs.

En matière de rémunération, nous avons augmenté les salaires à revenus bas dans un contexte de forte inflation, avant même la revalorisation du SMIG qui a eu lieu en janvier 2023. De même, nous avons mis en place une nouvelle prime de production pour mieux récompenser la performance des collaborateurs permanents et saisonniers dans les usines.

Nous avons réussi à titulariser l'ensemble du personnel saisonnier dans l'encadrement agricole pour leur garantir des emplois durables. Ainsi, tous les conseillers agricoles sont désormais en contrat permanent avec notre société.

Par ailleurs, nous sommes en train d'élaborer notre première matrice de compétences, ce qui nous permettra d'identifier les aptitudes disponibles ainsi que les besoins en compétence à combler via de la formation et du coaching. Cette matrice servira également de référence pour le recrutement et la promotion interne. Il s'agit d'une étape importante dans la mise en place de notre démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

## Une démarche de Santé Sécurité au Travail (SST) qui continue de se renforcer

Nous avons continué de renforcer notre politique de santé-sécurité avec notamment la réalisation d'une étude des risques de SST pour chaque poste avec la collaboration du Comité de Santé et Sécurité au

Travail (CSST). Ceci nous a permis d'identifier les actions à engager pour atténuer ces risques et prévenir davantage les maladies professionnelles. Nous avons par exemple fourni des ceintures lombaires aux chauffeurs et des kits de premiers soins.

Nous avons aussi effectué de nouveaux contrôles pulmonaires pour tout le personnel, ce qui nous a permis de détecter des pathologies qui ont été prises en charge.

Conscients des nuisances sonores générées par notre activité au sein des usines, nous avons réalisé une cartographie des bruits en 2022. Ceci nous a permis d'adapter les EPI à certains postes exposés (casques et bouchons d'oreille) et de faire des audiogrammes pour le personnel permanent, saisonnier et occasionnel concerné. Cette démarche sera renouvelée chaque deux ans à titre préventif.

La sensibilisation aux risques de santé-sécurité a été intensifiée durant ces deux dernières campagnes. De nouveaux pictogrammes et consignes de sécurité ont été affichés dans les usines. De même, des efforts ont été faits en matière de sensibilisation aux EPI. Un dispositif de sanction en cas de non-port des EPI a été mis en place et les chefs de quart ont été responsabilisés dans cette démarche. Des contrôles inopinés du port des EPI sont effectués par le service des ressources humaines et les chefs d'usine. Nous avons également mis en place des codes couleurs afin de dissocier le personnel permanent du personnel saisonnier et des manœuvres au sein des usines, par mesure de sécurité.

Enfin, pour améliorer le confort de travail, nous avons mis en place de nouveaux sanitaires et nous avons renforcé l'éclairage dans les usines et à l'extérieur, ce qui améliore la sécurité des chauffeurs et transporteurs privés notamment.

Dans le cadre du fonds de solidarité Solips, nous avons continué de réaliser plusieurs actions de santé préventive telles que des campagnes de dépistages de certaines maladies et la distribution de préservatifs aux travailleurs deux fois par an pour lutter contre le VIH/SIDA.

## Nos indicateurs pour les ressources humaines

	2021-2022	2022-2023	Progres-sion
Effectif total (hors saisonniers)	485	495	+2%
Dont femmes	34	35	+2,9%
Nombre de collaborateurs âgés de moins de 35 ans	104	107	+2,8%
Dont femmes	8	4	-50%
Nombre de collaborateurs âgés entre 35 et 55 ans	336	341	+1,5%
Dont femmes	25	28	+12%
Nombre de collaborateurs âgés de plus de 55 ans	45	48	+6,6%
Dont femmes	1	3	+66,6%
Nombre de cadres dirigeants	18	16	-11,1%
Dont femmes	2	3	-33,3%
Nombre de collaborateurs cadres	30	28	-6,6%
Dont femmes	4	4	0%
Nombre de collaborateurs non-cadres	437	451	+3,2%
Dont femmes	28	28	0%
Nombre de collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans	219	240	+9,6%
Dont femmes	11	11	0%
Nombre de collaborateurs avec une ancienneté entre 5 et 12 ans	112	110	-1,8%
Dont femmes	9	10	+11,1%
Nombre de collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 12 ans	154	145	-5,8%
Dont femmes	14	14	0%
Nombre de stagiaires	38	16	-57,9%
Nombre de CDI	474	486	+2,5%
Dont femmes	31	32	+3,2%
Nombre de CDD	11	9	18,2%
Dont femmes	3	3	0%
Nombre d'embauches	47	42	10,6%
Dont femmes	5	3	-40%

	2021-2022	2022-2023	Progres-sion
Nombre de licenciements	5	10	+50%
Dont femmes	0	1	+100%
Nombre de démissions	10	9	-10%
Dont femmes	1	1	0%
Nombre de saisonniers	687	646	- 6%
Dont femmes	22	40	+81,9%
Taux de turnover	8,71%	6,46%	-2,25%
Dont femmes			
Part de l'effectif bénéficiant d'une assurance santé complémentaire	100%	100%	0%
Part de l'effectif bénéficiant d'un régime de retraite complémentaire	9,90%	8,89%	1%
Nombre de départ en congé maternité	1	4	+75%
Nombre de retour de congé maternité	2	4	+50%
Part de l'effectif déclaré en situation de handicap	0,41%	0,40%	0%
Taux de fréquence des accidents de travail	25,24%	6,03%	-19,2%
Taux de gravité des accidents de travail	0,17%	0,16%	0%
Nombre d'heures de formation à la SST	64	0	-100%
Budget total de formation en FCFA (toutes formations confondues)	95 450 827	90 268 800	-5,4%
Nombre de délégués du personnel	27 titulaires et 26 suppléants	29 titulaires et 25 suppléants	+1,9%
Part des employés couverts par les conventions collectives	100	100	0%
Nombre d'accords signés	0	0	0%
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	1	1	0%
Nombre de jours de grèves	0	0	0%
Nombre et nature des litiges sociaux	0	0	0%

## Une sensibilisation accrue à l'utilisation d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour les traitements phytosanitaires

Afin de réduire les risques d'intoxication liés à l'utilisation des intrants agricoles, les producteurs sont formés par nos conseillers agricoles au port de vêtements adéquats lors de l'opération de traitement phytosanitaire, à savoir : chemise manche longue, gant, pantalon, bottes, masques et lunettes. De même, un module de formation est dédié à la gestion des cas d'intoxication par les produits phytosanitaires et les gestes d'urgence à suivre. Malgré cela, beaucoup de producteurs continuaient à utiliser des vêtements inappropriés.

Pour y remédier, depuis la campagne 2022-2023, nous avons entrepris d'équiper les producteurs en kit d'EPI à des conditions de cessions avantageuses et souples. 500 kits ont été mis à disposition des producteurs via leurs groupements à cette occasion.

Cela a été possible grâce à un fournisseur qui a revu ses prix à la baisse par rapport aux campagnes antérieures. Les matériaux utilisés sont maintenant mieux adaptés (coton tissé au lieu des tenues en nylon blanc). Cela offre à son utilisateur plus de confort.

Pour la campagne 2023-2024, la sensibilisation se poursuit ainsi que l'opération de mise à disposition de 600 kits d'EPI aux producteurs.

Lors du précédent rapport, nous affirmions que nous allions mettre en place un dispositif pour améliorer la gestion des déchets d'intrants chimiques afin de réduire les risques d'intoxication. Chose faite. Nous sommes en train de déployer des cages permettant la récupération des emballages de produits phytosanitaires vides au niveau des villages avec notre partenaire Croplife.



## Notre action pour accélérer la mécanisation dans la culture du coton et réduire la pénibilité des cultivateurs

À peine 1% des producteurs avec lesquels nous travaillons possèdent un équipement motorisé. 88% sont équipés en culture attelé et 11% sont encore en culture manuelle.

Diminuer la pénibilité du travail des agriculteurs constitue donc un des défis majeurs de la filière coton en Côte d'Ivoire.

Durant ces deux dernières campagnes, nous avons continué d'équiper les producteurs en bœufs et matériels de travail.

Nous avons cédé 25 nouvelles chaînes motorisées aux producteurs durant les deux dernières campagnes. Ce qui porte à 56 le nombre de chaînes motorisées introduites dans le milieu depuis 2015. De nouveaux matériels de traitement insecticides plus ergonomiques et performants ont également été expérimentés en vue de leur vulgarisation dans le milieu agricole, tels que des pulvérisateurs dorsaux motorisés à ultra bas volume.

Nous participons également au projet « MecaWat » (Mechanization and Work in Agroecological Transitions) en partenariat avec le CIRAD, le CNRA, FERT et UFACOCI.

Ce projet vise à contribuer à la mise au point de systèmes agricoles agroécologiques, en travaillant sur le développement d'options de mécanisations ad hoc prenant en compte la levée de contraintes techniques, l'amélioration de la productivité et la pénibilité du travail.

Depuis quelques campagnes, nous faisons la promotion des plantes de couverture et des techniques de zéro labour ou de travail minimum du sol, en vue de la défense et de la restauration des sols. En effet ces innovations permettent de lutter contre l'érosion, d'améliorer la santé et la fertilité des sols.

Enfin, nous sommes en train de mettre en place un projet pilote de traitement insecticide par drone au niveau de quelques plantations dans les directions régionales de M'Bengue et Boundiali pour la campagne 2024-2025. Pour ce faire, nous collaborons avec une start-up ivoirienne spécialisée dans ce domaine.

La pulvérisation par drone nous permettrait non seulement de gagner en efficacité, mais aussi de réduire la pénibilité du travail et l'exposition des producteurs aux produits chimiques.



## Engagement 4

### **Renforcer notre ancrage local en soutenant le développement socio-économique des régions d'implantation**

La campagne 2022/2023 a été marquée par une attaque sans précédent de ravageurs qui ont fait chuter la production de coton en Côte d'Ivoire de plus de 50%. Avec le soutien de l'Etat et de l'aide internationale, nous avons fait preuve de réactivité et avons pu accompagner les cotonculteurs à faire face à cette crise avec un suivi renforcé.

Nous avons continué de nous mobiliser pour créer des communautés plus fortes et plus résilientes en investissant dans le bien-être et le progrès des agriculteurs et de leurs familles, ainsi qu'en améliorant leurs moyens de subsistance. Nous avons enrichi notre politique d'accompagnement et développé de nouveaux outils pour plus de proximité.

De même, nous avons mis en place un projet d'encadrement du maïs pour fidéliser les producteurs de coton.

Nous avons aussi poursuivi nos initiatives communautaires, notamment en faveur du désenclavement et de l'accès à l'eau.

## Notre mobilisation pour accompagner les cotonculteurs dans la lutte contre les jassides

La campagne cotonnière 2022-2023 a été marquée par une infestation massive et incontrôlée de jassides, avec une incidence sans précédent sur la production cotonnière dans la plupart des pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest. Les jassides sont des parasites classiques du cotonnier appartenant au groupe des piqueurs suceurs.

Au niveau national, tout le bassin cotonnier a été sévèrement touché par ces attaques qui ont entraîné une diminution de 54 % de la production de coton, passant de 539 623 tonnes en 2021-2022 à 236 183 tonnes lors de la campagne 2022-2023.

Au niveau d'Ivoire Coton, nos efforts ont permis d'enregistrer une moins forte baisse d'environ 44 %, soit 10% de moins que la moyenne nationale.

Cette pullulation de jassides n'a pas pu être maîtrisée par les programmes de protection en vigueur, du fait de l'apparition d'une nouvelle espèce de jasside du nom de *Amrasca Biguttula*, jusque-là non recensée dans le complexe parasitaire du cotonnier en Côte d'Ivoire.

En dehors du coton, les attaques de cette nouvelle espèce très invasive ont fortement impacté les cultures maraîchères, notamment le gombo qui est l'une des principales plantes hôtes de ce parasite.

Dans un tel contexte, le gouvernement ivoirien a apporté un soutien financier direct aux producteurs à raison de 72 000 FCFA par ha de coton semé pour atténuer les pertes et les manques à gagner. Cela représente un montant d'environ 29 milliards FCFA.

Cette mesure forte de l'Etat nous a permis de rebondir et de remobiliser aisément les producteurs pour la campagne 2023-2024, avec un accroissement significatif du nombre de producteurs et des surfaces. Nous avons pris de nombreuses dispositions pour être plus résilient vis-à-vis d'éventuelles attaques comme celles des jassides, vécues au cours de la campagne 2022-2023.



« L'accompagnement d'Ivoire Coton s'est matérialisé par plus de conseils et des traitements insecticides intensifiés, ce qui nous a permis de sauver une partie de la culture du coton et de prendre conscience des dégâts que peuvent causer les jassides, ainsi que de se préparer pour mieux entamer la campagne 2023-2024. »

**Abou Coulibaly,**  
Président de l'OPA du village de Ziéwogo Kassiongo



## Mise en place d'un projet d'encadrement du maïs pour fidéliser les producteurs de coton

Face à l'engouement de plus en plus croissant des producteurs pour le maïs au détriment du coton, nous avons initié en 2023 un projet d'encadrement de la production de maïs pour la campagne 2023-2024.

Cette initiative dont l'objectif principal est la fidélisation des producteurs a consisté en la fourniture d'intrants (semences hybrides, engrais, herbicides et insecticides) et le conseil agricole nécessaires pour la conduite optimale d'une parcelle de maïs.

De façon spécifique, il s'agit d'impulser une politique de culture intensive du maïs ayant pour objectif une augmentation substantielle des rendements au champ et une réduction des surfaces à des niveaux aisément maîtrisables. Pour la culture du coton, cela devra permettre aux producteurs bénéficiaires de trouver du temps pour l'entretien des parcelles et également d'envisager des hausses de surfaces.

Cela nous permet de faire face à l'implantation de structures spécialisées dans la production du maïs sur son aire d'intervention, souvent à la base des diminutions de producteurs et de surfaces coton.

Les critères de sélection des producteurs et d'octroi du crédit maïs dépendent étroitement de la capacité de remboursement des bénéficiaires sur la base de la réalisation en coton. Il s'agit essentiellement du niveau de surface coton et du rendement réalisé antérieurement. Le crédit agricole lié à cette opération est estimé à environ 900 millions FCFA.

À la date de la publication de ce rapport, le projet encadre 3 854 producteurs pour une surface totale de 5 000 hectares sur la campagne 2023-2024. Fort des retours satisfaisants et de l'engouement suscité chez les producteurs, nous avons déjà pris les dispositions pour passer à 8 000 ha de maïs encadrés pour la campagne 2024-2025.

## Notre contribution au développement social et économique des communautés

En tant qu'acteur responsable et citoyen, nous nous efforçons de contribuer au développement social et économique local.

Ainsi, nous répondons chaque année aux besoins quotidiens de nos riverains, en leur faisant bénéficier de certains biens de l'entreprise : accès aux pompes hydrauliques au niveau des usines, prêt des citernes pour divers évènements locaux, dons de gasoil pour les autorités locales, etc.

Face au problème d'approvisionnement en eau des populations au niveau de la localité de Boundiali, nous avons installé en 2022 des robinets à l'entrée de l'usine en libre accès.

Nous accordons également des dons aux communautés locales, notamment pour financer les fêtes nationales. Cette aide était respectivement de 14,3 millions FCFA en 2022 et de 10,9 millions FCFA en 2023.





## Amélioration de l'accès à l'eau potable des populations rurales du nord de la Côte d'Ivoire

A l'instar des années précédentes, nous poursuivons notre action dans le domaine de l'accès à l'eau potable en faveur des communautés de cotonculteurs en vue d'améliorer leur quotidien.

Ainsi pendant les deux dernières campagnes, treize pompes hydrauliques à motricité humaine ont été créées dans 13 villages pour 5 516 bénéficiaires directs.

Le montant total de ces installations a été de 52,9 millions FCFA grâce à la générosité de nos partenaires Aid by Trade Foundation, à l'initiative de CmiA et la Fondation REINHART.

Dans chaque localité, un comité de gestion du point d'eau (COGEPE) a été installé. Les membres des COGEPE composés en majorité par les femmes ont été formés. Il s'agit d'une formation théorique et pratique sur site (au sein des villages) incluant le concept WASH.

Quelques hommes y figurent pour y apporter leur savoir-faire dans l'entretien des ouvrages.

Ces ouvrages sont hautement appréciés par les populations car ils ont permis de réduire les cas de morbidité (maladies diarrhéique, typhoïde, ver de guinée...) et de la distance pour aller chercher de l'eau dans des marigots. In fine, les populations en bonne santé sont plus disponibles pour les activités dans les champs et font des économies sur les soins de santé (consultations, ordonnances).

## Poursuite du désenclavement des zones d'implantation grâce au reprofilage des routes

Comme à chaque campagne, nous avons poursuivi notre action d'entretien des pistes et de reprofilage des routes dans les zones de présence.

En plus de permettre l'approvisionnement des usines en coton graine et la mise en place des intrants agricoles, cette opération bénéficie aussi et surtout au désenclavement des villages et à l'augmentation du taux de scolarisation.

Comme chaque année, nous avons dépensé entre 200 et 250 millions FCFA pour cette activité lors des campagnes 2021-2022 et 2022-2023.

« Nous avons des difficultés pour avoir de l'eau de qualité et en quantité pour nos tâches ménagères, et pour la consommation. En effet la seule source d'eau était à 3 km du village et servait tant aux animaux qu'aux hommes. Elle était source de maladies diarrhéiques surtout. »

**Mme Rokia BAMBA,**  
Matrone et Présidente des femmes de Zandougou





## Notre troisième pilier

Préserver l'environnement  
et lutter contre le changement  
climatique



## Engagement 5

### **Assurer une gestion responsable des unités industrielles pour réduire notre empreinte environnementale**

L'année 2022 a été marquée par le lancement du Plan Net Zero Carbone au niveau de notre actionnaire le Réseau Aga Khan pour le Développement (AKDN), nous propulsant dans une démarche ambitieuse pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030.

Nous avons donc initié plusieurs changements en 2023 qui nous permettent notamment de suivre nos principaux impacts, d'améliorer l'efficacité énergétique de nos installations, de revoir nos pratiques liées au transport, et de gérer nos déchets de façon plus responsable. Notre transformation se poursuit pour les années à venir en appui sur un plan de décarbonation formalisé, moyennant de gros investissements.

Enfin, nous avons commencé à impliquer nos partenaires dans cette démarche, notamment les fournisseurs d'équipements et les partenaires de transport.

## Lancement du Plan Net Zero Carbone pour atténuer notre empreinte carbone

Le Réseau Aga Khan pour le Développement (AKDN) et notre actionnaire Industrial Promotion Services (West Africa) en tant que membre du réseau, se sont fixés l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2030.

Pour ce faire, l'AKDN s'est engagé à réduire les scopes 1 et 2 de ses émissions d'au moins 4,2% par an jusqu'en 2030 (année de référence 2021).

De même, au niveau du scope 3, le fonds s'est engagé à ce que :

- 90 % des dépenses soient versées à des entreprises qui mesurent et déclarent activement leurs émissions de GES d'ici 2025.
- 75 % des dépenses soient versées à des entreprises ayant des objectifs de zéro émission nette fondés sur des données scientifiques pour leurs émissions de scope 1 et 2 d'ici 2025 (et 90% d'ici 2030).
- Au moins 50 % des dépenses soient versées à des entreprises qui ont mis en place des objectifs scientifiques pour atteindre zéro émission nette tout au long de leur chaîne de valeur d'ici 2050 ou avant. D'ici 2030, ce chiffre passera à 75 % des dépenses.

En 2022, une gouvernance a été mise en place à l'échelle du Groupe pour implémenter ce projet. Des points focaux ont été nommés dans chaque filiale et des experts ont été recrutés pour réaliser les audits énergétiques et aider à la définition des plans de décarbonation.

De même, des outils ont été développés afin de tracer les consommations mensuelles pour les scopes 1 et 2 et les consommations annuelles pour le scope 3.

Conformément à l'engagement du Groupe, nous nous sommes lancés dans cette démarche avec pour objectif de :

- Mesurer, surveiller et rendre compte de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de catégories 1, 2 et 3.

- Établir des objectifs de réduction des GES à l'horizon 2030 sur nos activités propres et celles de notre chaîne d'approvisionnement.
- Formaliser et mettre en œuvre des plans de décarbonation pour atteindre ces objectifs.

En 2023, nous avons fait appel à un expert pour faire les audits énergétiques de tous nos sites et pour nous aider à définir notre plan de décarbonation.

Celui-ci prévoit des investissements de 1,4 milliards FCFA pour nous permettre d'atteindre une réduction de 2 077 tonnes de CO<sub>2</sub>e en 2030, ce qui constitue 8,2 % des émissions totales d'IPS (WA) et 27,7 % de celles d'Ivoire Coton.

Un point focal a par ailleurs été nommé au sein de notre entreprise afin de piloter cette démarche.



« Le Plan Net Zéro Carbone » signifie que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées par les océans et les forêts.

La démarche repose sur les principes suivants :

- La réduction de ses propres émissions de GES.
- La réduction des émissions de GES indirectes issues, notamment des achats.

À moyen et long terme, ce projet permettra à Ivoire Coton de :

- Réaliser des gains de productivité grâce aux technologies bas-carbone.
- Alléger la facture énergétique avec la baisse des importations de combustibles fossiles.
- Améliorer le bien-être, dont la santé. »

**Vassiriki SAHADE, Directeur Industriel**

## Intensification de nos efforts pour une meilleure performance environnementale au sein de nos opérations

Depuis le lancement de notre démarche carbone en 2022, nous avons mis en place un suivi mensuel de nos consommations afin de nous permettre d'évaluer et de rendre compte de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour le scope 1 et 2.

Pour ce faire, nous avons développé des outils de mesure, incluant la gestion des déchets et les ressources en eau, tels que des compteurs au niveau des forages et il est prévu d'installer des compteurs électriques.

Nous sommes passés de 7 501 tonnes de carbone en 2021, à 7 384 tonnes en 2022 et 5 572 tonnes en 2023, ce qui représente une diminution de près de 25%. Cette performance a été grandement aidée par la baisse de la production de 17,8% en 2022 et 42% en 2023.

En appui sur notre plan de décarbonation, de nombreuses mesures ont été entreprises afin d'améliorer notre efficacité énergétique.

En matière d'éclairage par exemple, nous sommes en train de remplacer les lampes actuelles par de l'éclairage LED.

Nous prévoyons aussi d'installer des tôles translucides dans les usines pour bénéficier davantage de la lumière du jour.

Par ailleurs, nous avons lancé un appel d'offre en 2023 pour la création d'une installation solaire de 800 kWc afin d'alimenter en éclairage nos usines et bureaux.

Nous déployons également un programme de remplacement de tous nos climatiseurs par de nouvelles installations dotées de systèmes Inverter. Sur 84 climatiseurs au total, 12 seront changés tous les ans pendant 7 ans.

Il en est de même pour les 12 chariots élévateurs diesel et gaz au sein de nos usines. Ceux-ci seront progressivement remplacés par des chariots électriques. En 2023, 3 chariots élévateurs électriques ont déjà été réceptionnés.

Les vieux moteurs de nos équipements sont également remplacés par des moteurs nouvelle génération à plus faible coefficient de consommation, et le parc automobile est rajeuni chaque année.

Ainsi, nous prévoyons de mettre en place la géolocalisation sur notre flotte de véhicules et nous allons organiser une formation de nos chauffeurs à l'éco conduite, ce qui constitue un moyen efficace de réduire la consommation de carburant et les mauvaises conduites sur la route.

Le scope 3 représente une grande partie de notre empreinte carbone et couvre les émissions associées aux activités en amont et en aval de la chaîne de valeur, comme la production agricole et le transport. 95,6% des émissions totales d'Ivoire Coton proviennent du Scope 3, en particulier les engrais synthétiques distribués aux producteurs qui représentent à eux seuls 82% des émissions de cette catégorie.

Ainsi, nous souhaitons améliorer notre démarche avec les cotonculteurs pour les années à venir, en travaillant notamment sur la revalorisation des sols et la gestion des déchets agricoles.

Plusieurs projets agricoles durables ont été lancés pour promouvoir l'adoption de pratiques agro écologiques en vue notamment de réduire l'utilisation d'engrais synthétiques tout en améliorant les revenus des exploitations.

Nous souhaitons également engager nos fournisseurs dans la démarche. Nous avons donc identifié 38 fournisseurs importants, représentant 90% de notre volume d'achat pour faire l'évaluation de leurs émissions et les engager dans des objectifs de réduction. Pour ce faire, nous allons les accompagner dans la mesure avec précision

de leurs émissions et leur fournir des conseils sur les stratégies de réduction des émissions, en mettant l'accent sur les technologies à faibles émissions de carbone. Ces fournisseurs devront aussi surveiller et rendre compte régulièrement des progrès par souci de transparence et de responsabilité.

## De nouvelles mesures pour atténuer les nuisances de nos usines pour les riverains

Nos usines génèrent des nuisances pour les travailleurs et les riverains, notamment en termes de bruit et de poussière. C'est pourquoi, nous avons installé des chambres à poussière et des cyclones, permettant de retenir et orienter la poussière, ainsi que des bacs pour récupérer la poussière collectée.

Dans notre rapport de durabilité précédent, nous avons communiqué que des axes de progrès avaient été identifiés pour atténuer davantage cette pollution de l'air.



En effet, nous avons redimensionné les cyclones dans toutes les usines et augmenté leur nombre pour mieux canaliser la poussière. De même, nous avons renforcé le contrôle de nos équipements afin de prévenir davantage les fuites pouvant entraîner de la poussière.

Fait marquant, nous sommes en train de mettre en place un système de cyclonage sous dépression à l'usine Boundiali 2, en tant que site-pilote, pour réduire les envolées de poussière dans l'environnement. Celui-ci sera opérationnel pour la campagne 2025-2026. Notre souhait est de généraliser cette pratique à toutes les usines par la suite.

Pour atténuer les nuisances sonores, nous avons procédé à l'identification des machines bruyantes en vue de leur isolation et/ou remplacement. À ce jour, une machine a pu être changée au profit d'une version silencieuse. Nous poursuivrons cette démarche pour les années à venir.

Par ailleurs, nous avons aménagé un parking dédié au stationnement des transporteurs sur un terrain adjacent aux usines de Boundiali. Celui-ci est éclairé et sécurisé par la présence de vigiles. Auparavant, les camions étaient stationnés en dehors des usines, ce qui d'une part, représentait un risque pour les passants, mais constituait aussi des nuisances sonores et olfactives pour les habitants. Des réunions mensuelles sont tenues avec les transporteurs et ils sont régulièrement sensibilisés en matière de sécurité routière.

## Notre action pour une meilleure gestion des déchets au niveau de nos installations

Le dispositif de tri et de collecte des déchets a été renforcé au sein de nos usines. Un registre a été mis en place et tous les déchets sont recensés en fin de mois.

Les déchets issus du processus de production, constitués en majorité de matières organiques telles que, les rebus du coton et les poussières sont valorisés et distribués aux agriculteurs pour être utilisés comme engrais dans les champs. Des bacs ont été installés pour mieux canaliser ce type de déchets et faciliter leur collecte.

Les autres déchets solides sont constitués de liens d'acier et de ferrailles, de plastique et de pneus usagés et de bois. Ces déchets sont revendus sur le marché.

Les huiles et les graisses usagées sont recueillies dans des futs dédiés. Elles sont enlevées par des prestataires agréés par le Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL), conformément à la réglementation.

De même, notre démarche de transformation digitale nous aide à réduire de façon drastique notre consommation de papier, surtout avec la mise en place de l'application Digit Agri qui permet de numériser l'enregistrement des opérations agricoles.

Enfin, nous avons distribué, en novembre 2023, des gourdes métalliques durables et réutilisables à l'ensemble du personnel, pour remplacer l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique.





	2021-2022	2022-2023	Progression
Emissions de GES (scope 1 et 2) en CO2 e	7,384 tonnes	5,573 tonnes	-24,5%
Consommation directe d'énergie (siège et sites de production) en KWh	12 270 090	12 266 755	-0,03%
Consommation directe d'eau (siège et sites de production) en m <sup>3</sup>	18 960	12 620	-33,44%
Déchets générés (siège et sites de production)	159,06 tonnes	86,19 tonnes	-43%
Déchets plastique et pneus	25,68 tonnes	15,32 tonnes	-40%
Déchets bois	39 tonnes	31,20 tonnes	-20%
Déchets liens d'acier et ferrailles	89,17 tonnes	34,27 tonnes	-61,6%
Déchets organiques	5,21 tonnes	5,40 tonnes	+3,5%
Déchets recyclés ou revalorisés	5,21 tonnes (100% des déchets organiques)	5,40 tonnes (100% des déchets organiques)	+3,5%



## Engagement 6

### **Innovier pour accompagner l'essor d'une agriculture raisonnée dans les zones cotonnières**

La Côte d'Ivoire a été particulièrement exposée aux effets du changement climatique ces deux dernières années, qui se matérialisent notamment par une pluviométrie incontrôlée.

Conscient du rôle clé que nous pouvons jouer dans la promotion d'une agriculture raisonnée dans les zones cotonnières, la restauration et la gestion durable de la fertilité des terres constitue l'une de nos priorités. Nous avons donc lancé plusieurs projets d'envergure dans ce sens.

De même, nous avons redoublé d'efforts pour encourager les agriculteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement telles que l'utilisation des intrants agricoles organiques, de la fumure organique et des plantes de couverture.

## Notre priorité : la restauration et la gestion durable de la fertilité des terres

Les rendements en culture cotonnière et même en cultures vivrières connaissent une baisse continue au fil des campagnes, malgré les apports d'engrais minéraux.

Cette situation est la conséquence de la dégradation et la perte de la fertilité des sols, causées par des mauvaises pratiques agricoles associées à des facteurs climatiques défavorables, notamment :

- Le travail mécanique des sols (labour) sans précautions, les exposant ainsi aux effets de l'érosion par les eaux de ruissèlement (pluie) et le vent.
- L'appauvrissement continu du sol en matière organique, dû aux exportations par les cultures, sans compensation suffisante. Cette situation se traduisant par une acidification généralisée des sols.
- La destruction des organismes vivants du sol (vers de terre et micro-organismes) responsables de la production des éléments fertilisants et de l'aération du sol.

Face à un tel constat, nous plaçons la restauration et la gestion durable de la fertilité des terres au cœur de notre politique d'encadrement agricole.

Nous encourageons la production et l'utilisation de la fumure organique sur les parcelles. Dans le cadre du projet COMPACI (de 2010 à 2015), d'importants appuis en matériels ont été apportés aux producteurs pour aider à la production de la fumure organique. Actuellement avec l'appui du FIRCA, une prime est versée aux producteurs qui produisent du fumier de fosse pour les encourager dans cette pratique.

De même, nous assurons la promotion des techniques de lutte antiérosive par la formation et des appuis matériels à travers divers projets.

Nous continuons d'encourager l'utilisation des engrais organiques pour faire face à la pénibilité de la production du fumier, évoquée par bon nombre de producteurs. Ainsi, ce sont 750 tonnes et 5 000 tonnes

d'engrais organiques qui ont été commandées respectivement pour les campagnes 2021-2022 et 2022-2023.

Nous continuons d'initier les producteurs au concept de plantes de couvertures et des légumineuses, afin de favoriser la reconstitution de la vie du sol et en améliorer la fertilité. En effet, celles-ci permettent de :

- Améliorer la structure du sol par l'action des racines, propice au développement de l'activité des organismes vivants du sol.
- Mieux fixer l'azote atmosphérique, et par conséquent de réduire les apports d'engrais minéraux.
- Produire de la biomasse intéressante pour la protection du sol contre les intempéries, la mise en œuvre de systèmes de cultures sous couvert végétal, et l'augmentation de la matière organique du sol.
- Réduire l'enherbement dans les systèmes de cultures associées.
- Développer des jachères améliorées.

La production de semences en interne se poursuit afin de disposer des quantités suffisantes pour démultiplier les essais (associations de cultures, semis sur couvert végétal) sur toutes les localités. Du matériel agricole spécifique au traitement des plantes de couverture a été acquis pour faciliter les expérimentations.



« Nous avons reçu des formations sur les nouveaux engrais organiques comme le Biosol et le Fertinova. On nous a aussi parlé de certaines plantes qui apportent de l'engrais dans le sol.

Nous sommes encore réticents face à certains produits et certaines techniques comme le zéro labour.

Avant quand tu ne faisais pas le labour, ton champ n'allait rien te donner.

Aujourd'hui, on nous explique qu'on peut semer le coton sans faire de labour.

Au début, c'était difficile à croire, mais quand on suit véritablement les instructions des conseillers agricoles sur le mode d'utilisation des produits ou des techniques, il y a un bénéfice sur le sol. »

**M. Sibirina YEO, cotonculteur dans le village de Kantara**

## L'expérimentation du « biochar » pour la restauration de la fertilité des sols

Dans le cadre de notre démarche de restauration et de gestion durable de la fertilité des terres, nous nous sommes engagés dans l'expérimentation de la technique de production et d'utilisation du Biochar.

Le Biochar est un produit riche en carbone obtenu à partir de la pyrolyse de certaines ressources disponibles dans le milieu. Il s'agit essentiellement des matières accessibles et renouvelables telles que, les tiges de cotonnier, les balles de riz, les rachis de maïs, les coques d'arachide, etc.

Le Biochar est utilisé pour amender et fertiliser les sols pauvres et acides. Il peut être associé à des engrais organiques et chimiques en complément (Compost, NPK). Le Biochar favorise la croissance des plantes et une amélioration des rendements.

Les avantages spécifiques du Biochar sont :

- La restructuration du sol en améliorant ses propriétés physiques.
- L'amélioration du pH du sol.
- L'amélioration de la rétention d'eau dans le sol.
- L'augmentation de la disponibilité des nutriments du sol.
- La formation d'humus et d'une structure poreuse qui créent un habitat durable pour les micro-organismes.
- Le stockage de carbone dans le sol.

Les activités liées à l'expérimentation de cette innovation ont été menées dans les Directions Régionales de Dianra et d'Odienné durant la campagne 2023-2024 et elles se poursuivront ces prochaines années.

## Notre engagement avec l'appui de ACF (African Cotton Foundation) pour améliorer la santé des sols à travers le projet « G-FERTILS »

En 2023, nous avons lancé le projet G-FERTILS avec le soutien financier de ACF (African Cotton Foundation), toujours dans le cadre de notre démarche qui vise à améliorer la santé des sols de manière durable.

Ce projet d'un montant de 626 572 euros est supporté à 50% par notre entreprise et à 50% par ACF. Il est articulé autour des principaux axes de travail suivants :

- Gestion intégrée de l'agriculture et de l'élevage.
- Gestion intégrée de la fertilité des sols.
- Conservation des eaux et des sols.
- Suivi de la santé des sols.
- Communication sur le projet et ses résultats.

La mise en œuvre du projet est d'une durée de deux ans et demi, et couvre toutes les zones des Directions Régionales de Boundiali et M'Bengue.



## Participation au projet « MecaWat » (Mechanization and Work in Agroecological Transitions) pour assurer la mise au point de systèmes agroécologiques

Dans le cadre de nos activités en faveur de l'amélioration des techniques culturales, nous participons au projet « MecaWat » (Mechanization and Work in Agroecological Transitions).

Il a pour ambition de contribuer au développement des systèmes agricoles agroécologiques en Afrique subsaharienne, grâce à la mécanisation des opérations de production végétale. Son but est d'associer une meilleure productivité du travail à une moindre pénibilité et une organisation du travail favorable aux femmes et aux jeunes.

Ce projet d'un montant de 590 000 euros a été financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est implémenté en partenariat avec le CIRAD, le CNRA, FERT et UFACOCI COOP-CA.

Démarré en avril 2023, pour une durée de 24 mois, le projet « MecaWat » s'articule autour des principaux axes suivants :

- La mise en œuvre de dispositifs expérimentaux de mise au point et d'évaluation de systèmes de culture innovants, fondés sur la mobilisation de leviers d'intensification écologique : restitution de biomasse au sol, rotation, succession, association, réduction puis suppression du travail de sol.
- Le développement de nouveaux équipements tel que le Strip –till, le distributeur de poudrette en localisé, la roue semeuse, etc.
- Le développement de collections de matériels végétaux, notamment des légumineuses, pour la production de grains et/ou biomasse à vocation fourragère ou « fertilitaire ».
- L'appui à des dynamiques de mise en œuvre des systèmes innovants à l'échelle de terroirs pilotes.

La mise en œuvre de ce projet a lieu sur deux sites dans la Direction Régionale de M'Bengué, l'un en milieu paysan dans le village de Kachofa et l'autre sur le Poste d'Observation (PO).

## Un premier pas vers la production du coton biologique

Nous nous intéressons au coton biologique et ambitionnons à terme de produire du coton sans pesticides, insecticides ou engrais chimiques, et sans OGM.

C'est ainsi que nous avons initié l'expérimentation d'un itinéraire de culture biologique du cotonnier durant la campagne 2021-2022.

En collaboration avec « ELEPHANT VERT », nous avons testé un ensemble de produits certifiés bio, notamment des bio pesticides pour lutter contre le complexe parasitaire du cotonnier.

En général, les bio pesticides sont d'origines botaniques ou à base de micro-organismes.

Les prospections se poursuivent afin de trouver les meilleurs produits (bon rapport coût/efficacité) pour les producteurs.

L'objectif est aussi de pouvoir intégrer des biopesticides efficaces dans le programme de traitement classique afin de réduire la quantité de produits chimiques utilisée sur le cycle de la culture.

## Nos indicateurs pour l'agriculture durable

	2021-2022	2022-2023	Progression
Commande d'engrais organiques	750 tonnes	5 000 tonnes	+85%
Consommation engrais organique	613,05 tonnes	3 831,40 tonnes	+84 %
Semences de plantes de couverture produites	1,5 tonnes	1,478 tonnes	-1.5%







**IVOIRE COTON**

Une réalisation IPS West Africa

71, boulevard de Marseille,  
face au CHU de Treichville, Abidjan. Côte d'Ivoire.  
18 BP 3419 Abidjan 18

Téléphone : +225 27 21 21 01 71

Fax : +225 27 21 25 67 21

Email : [info@ivoire-coton.ci](mailto:info@ivoire-coton.ci)

Web : [www.ivoire-coton.ci](http://www.ivoire-coton.ci)